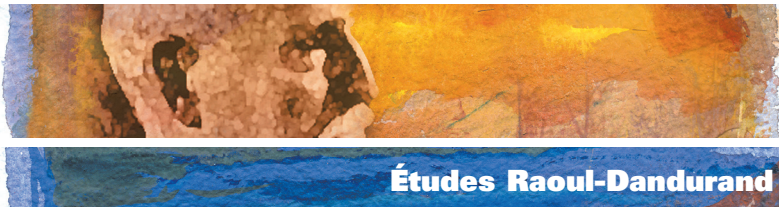


**Roberto De Primis**

# Vers une indifférence transatlantique ?



Les relations États-Unis — Europe,  
entre tensions et partenariat

Étude Raoul-Dandurand **18** publiée  
par la Chaire Raoul-Dandurand en  
études stratégiques et diplomatiques



Chaire Raoul-Dandurand  
en études stratégiques et diplomatiques  
Raoul-Dandurand Chair  
of Strategic and Diplomatic Studies

**VERS UNE INDIFFÉRENCE TRANSATLANTIQUE ?**  
**Les relations États-Unis – Europe,**  
**entre tensions et partenariat**

Roberto De Primis

La Chaire Raoul-Dandurand est une structure de développement, de formation et de diffusion de la recherche. Elle constitue une interface entre le monde scientifique et le grand public dans le domaine des études stratégiques et diplomatiques.

*Les opinions exprimées dans ces Études n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les articles publiés restent la propriété de l'éditeur.*

*Sauf à des fins de citation, toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite de :*

*Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques  
Université du Québec à Montréal  
455, boul. René Lévesque Est, Pavillon Hubert-Aquin  
4<sup>e</sup> étage, bureau A-4410  
Montréal (Québec) H2L 4Y2*

Révision : Anne-Lucie Acar  
Mise en page et conception graphique : Olivier Lasser et Amélie Barrette

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2009  
ISBN : 978-2-922844-60-3



**UQÀM**  
Prenez position

[www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)

## TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION .....	5
2. AUX SOURCES DES TENSIONS TRANSATLANTIQUES .....	7
A) Le Commerce mondial .....	7
B) Sécurité et Défense .....	9
C) Valeur de société et culture divergente, cet anti-américanisme ..	11
<i>Anti-américanisme structurel</i> .....	11
<i>Anti-européanisme nouveau</i> .....	13
D) Visions du monde et évolution divergente, ce conservatisme venu de loin .....	13
<i>La montée religieuse</i> .....	15
<i>Le nouveau nationalisme américain</i> .....	16
3. UNE RELATION SANS AMOUR, UN FUTUR SANS DIVORCE .....	17
A) Une Amérique unilatérale vs une Europe multilatérale? .....	17
<i>Le droit de la force</i> .....	17
<i>La force du droit</i> .....	18
B) Une Amérique forte vs une Europe faible? .....	21
<i>L'hégémon américain?</i> .....	21
<i>L'outsider européen?</i> .....	24
C) De la nécessité d'un divorce, de l'intérêt d'un partenariat renouvelé	29
<i>Ces « malentendus transatlantiques »</i> .....	29
<i>Un agenda commun</i> .....	31
CONCLUSION .....	33
BIBLIOGRAPHIE .....	37
DÉJÀ PARU DANS CETTE COLLECTION .....	41



## « L'EURAMÉRIQUE » A-T-ELLE ENCORE UN AVENIR COMMUN ?

Par Roberto De Primis<sup>1</sup>

*« The only thing worse than working  
with allies is working without them<sup>2</sup> »*  
Winston Churchill.

### 1. INTRODUCTION

Les relations entre le vieux et le nouveau continent trouvent leurs racines bien avant le 20<sup>e</sup> siècle. Nos ancêtres, ayant rejoint le 12 octobre 1492 les terres lointaines, ont ouvert la voie aux flux successifs d'Européens vers le « nouveau monde ». Plus de 500 ans d'échanges et de collaborations qui n'ont été formalisés sous une forme diplomatique que très récemment. Ce n'est qu'au 20<sup>e</sup> siècle, en effet, qu'ils ont pris une tournure plus formelle et que l'on a réellement commencé à parler de relations transatlantiques. Dès 1917, le 27<sup>e</sup> Président américain, Woodrow Wilson, décide d'engager ses troupes en Europe afin que « cette guerre évite d'autres guerres ». Cette approche *wilsonienne* des relations internationales va marquer un tournant dans la politique étrangère américaine. Après une longue période d'isolationnisme, il demande au Congrès le droit d'envoyer des troupes afin d'aider les Occidentaux face aux Allemands. À la fin du conflit, le Président américain séjournera presque six mois à Paris afin de finaliser le Traité de Versailles et tentera, en vain, de faire voter ce traité par le Congrès américain.

Le second conflit mondial incite les troupes américaines à revenir sur le vieux continent. Le Président de l'époque, Franklin D. Roosevelt, décide d'entrer dans le conflit armé suite à l'attaque de Pearl Harbour. En 1947, le Président Harry Truman

- 
- 1 Collaborateur de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand, Roberto De Primis est titulaire d'un Master en Sciences politiques (Ulg-South Bank University de Londres), diplômé de l'Institut d'Études Européennes (Ucl) et détenteur d'une spécialisation en American Studies (Ulg).
  - 2 DESBORDES, Étienne, *The impact of the Iraqi crisis on the Transatlantic link. A summary of views on the US-EU and US-NATO relationship*, Londres, European security, volume 12, numéro 1, printemps 2003, p. 103.

échafaude un plan pluriannuel, dénommé Plan Marshall<sup>3</sup>, afin de soutenir la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale. Ce plan est rejeté par l'Union soviétique et les pays de l'Est : c'est le début de la Guerre froide.

Dans ce contexte, les pays occidentaux, poussés par Washington, s'engagent dans la voie du multilatéralisme et créent une Communauté, tout d'abord basée sur le charbon et l'acier (CECA), puis, grâce au Traité de Rome, la Communauté européenne de l'atome voit le jour. Des institutions accompagnent cette Communauté qui s'oriente vers un processus intégrationnel où les États acceptent de mettre en commun un ensemble de compétences qui seront gérées par une ou plusieurs institutions supranationales et où leurs décisions seront directement applicables. C'est donc grâce aux États-Unis, à leur aide et à leur acceptation du multilatéralisme au sein d'institutions internationales nouvellement créées comme l'Organisation des Nations Unies (ONU), ou l'Organisation de l'Atlantique Nord (OTAN), que les Communautés européennes se sont développées.

Les relations bilatérales se formalisent tout d'abord sur le plan diplomatique par l'établissement de la délégation de la Commission européenne à Washington en 1954 et par l'ouverture de la mission américaine à Bruxelles en 1961. Les années 1990 sont les années de relance, tout d'abord via la déclaration transatlantique conjointe de la Présidence irlandaise du Conseil européen de l'époque et du Président des États-Unis d'alors, George Bush Senior. Celle-ci propose un canevas clair pour des consultations régulières et intensives des deux côtés de l'Atlantique : des consultations et un sommet tenu deux fois par an, coopération au niveau ministériel avec deux fois par an une rencontre entre la troïka européenne et le Secrétaire d'État américain et, pour conclure, deux consultations par an également entre les ministres des Affaires étrangères européens et le Secrétaire d'État américain.

Ceci s'inscrit dans une procédure orientée vers le développement et l'intensification de nos consultations. En 1995, un nouvel agenda transatlantique est adopté ainsi qu'un plan d'action conjoint ; ceux-ci permettent de fournir le fil conducteur de nos relations et d'évaluer la voie dans laquelle nous plaçons nos priorités : promouvoir la paix, la stabilité et la démocratie ainsi que le développement à travers le monde ; répondre aux changements globaux ; contribuer à l'expansion du commerce mondial et aux relations économiques plus étroites ; construire des ponts au dessus de l'Atlantique. En 1998, un partenariat économique transatlantique est créé lors du Sommet USA-UE de Londres. Celui-ci formalise davantage le dialogue transatlantique des affaires lancé à Séville en 1995.

---

3 Le plan Marshall est un programme de reconstruction européenne (*European Recovery program ERP*) qui consistait à fournir des fonds aux États européens, essentiellement occidentaux, leur permettant de reconstruire leurs infrastructures et de relancer leurs économies au sortir de la seconde guerre mondiale. L'aide monétaire américaine s'est révélée très profitable pour sa relance de l'investissement et de la consommation mais aussi pour les exportations américaines vers l'Europe. En quatre ans, les États-Unis consacreront près de 13 milliards de dollars à ce programme.

Ces forums sont la concrétisation de nos bonnes relations, qui se sont fortifiées à travers les décennies et qui ne font qu'amplifier notre lien. Nos économies sont si imbriquées qu'aujourd'hui 2/3 des entreprises européennes et américaines qui investissent à l'étranger le font de l'autre côté de l'Atlantique. Nous sommes donc devenus complémentaires et même inséparables. L'arrivée au pouvoir de Barack Obama en tant que 44<sup>e</sup> Président suscite l'espoir du côté européen. Comme le disait l'ancien Premier ministre belge, Guy Verhofstadt, cette élection permettra peut-être de voir les États-Unis passer d'une superpuissance arrogante à un continent qui crée des opportunités pour tous : un exemple pour le monde entier d'une société ouverte au sein de laquelle race et provenance ne sont plus des éléments déterminants<sup>4</sup>.

## 2. AUX SOURCES DES TENSIONS TRANSATLANTIQUES

Les relations transatlantiques furent marquées par un ensemble d'incompréhensions qui s'avèrent lourdes de conséquences de nos jours. Ce n'est bien sûr pas la seule guerre en Irak qui a célébré le divorce transatlantique ; mais elle a formellement révélé les visions divergentes nées, notamment, lors du conflit dans les Balkans et amplifiées suite aux actes terroristes du 11 septembre 2001 et à leurs implications.

Une approche claire de nos divergences, chiffres à la clé si nécessaire, nous permettra de mieux jauger les clivages, le fossé et la distance entre les continents. Les domaines de divergences peuvent être subdivisés en quatre grands axes : le commerce mondial, les questions de sécurité et de défense, les valeurs de société ainsi que nos cultures et évolutions respectives.

### A. Commerce mondial

La politique commune commerciale européenne est devenue le domaine, et sûrement l'unique, par lequel l'Union européenne peut parler d'égal à égal face aux États-Unis. Les relations économiques bilatérales des deux côtés de l'Atlantique représentent 40 % du commerce mondial, ce qui équivalait en volume de biens et services sur l'année 2006 à la somme de 627.4 milliards d'euros<sup>5</sup>. Ceci signifie, concrètement, que les 2/3 des investissements à l'étranger de compagnies européennes et américaines vont de l'autre côté de l'Atlantique<sup>6</sup>. L'Europe et les États-Unis sont devenus des partenaires commerciaux indissociables dont le divorce ne pourrait que nuire à la bonne marche des échanges commerciaux mondiaux. En outre, quand l'un ou l'autre partenaire prend des mesures de rétorsions à l'égard d'entreprises étrangères, l'indissociabilité énoncée plus haut

4 VERHOFSTADT, Guy, « La crise financière et le new age des empires », Strasbourg, Notre Europe – Essai, 2008, p. 4.

5 Source : *The European Union and the United States, global partners, global responsibilities*, Bruxelles, DG Relex, Office des publications de l'Union européenne, 2008, farde de documentation sans numérotation de page.

6 *Ibid.*

implique que la mesure de rétorsion causera également un tort, en tout ou en partie, aux industries de l'autre côté de l'Atlantique.

Les échanges commerciaux évoqués plus haut sont règlementés par l'OMC. Les litiges les plus médiatisés sont souvent ceux liés aux relations transatlantiques et, de manière croissante, avec la Chine. Néanmoins, il serait important qu'un réel dialogue bilatéral s'installe, et pourquoi pas une sorte de « téléphone rouge », entre le Commissaire européen en charge du Commerce extérieur et le Secrétaire d'État américain compétent dans ce domaine, afin de prendre en considération les aspects politiques d'éventuels différends économiques avant qu'ils ne soient évoqués devant l'OMC qui, quant à elle, ne les aborde que sur un plan purement juridique. L'objectif des États-Unis et de l'Union européenne est bien d'accélérer et d'approfondir les échanges commerciaux mondiaux. Les querelles commerciales, elles, concernent des secteurs sensibles dits stratégiques comme la défense, l'agriculture ou encore la sidérurgie<sup>7</sup>, des divergences qui représentent environ 5 % de la totalité de nos échanges bilatéraux<sup>8</sup>.

Bien plus que nos relations bilatérales, les deux acteurs transatlantiques doivent modifier leurs attitudes respectives dans un monde globalisé où le noyau économique et commercial ne tourne plus uniquement autour d'eux. En effet, la croissance de pays émergents pose de sérieux problèmes à l'Union européenne notamment, par exemple, en ce qui concerne l'agriculture. Avec l'arrivée du Brésil, de l'Inde et de la Chine<sup>9</sup> à la table des négociations, les thématiques ne sont plus uniquement et purement commerciales mais englobent le volet social ou environnemental.

L'hégémonie transatlantique, dans ce contexte des échanges commerciaux, est-elle donc vouée au déclin ? Alors que de nombreux observateurs ont focalisé leur attention dès 2003 sur le conflit irakien et sur ses retombées économiques néfastes à cause de divergences profondes entre Européens et Américains, l'année 2002 est celle qu'il faut retenir. Pour la première fois en effet le commerce transatlantique a été supplanté par le commerce transpacifique avec, respectivement, 440 milliards de dollars d'échanges contre 600 milliards<sup>10</sup>. Le déficit commercial américain est,

---

7 Le présent article ne se veut pas l'analyse de cas concrets, néanmoins nous pouvons relever quelques grands différends : la puissance du système régulateur européen à l'égard de fusions américaines (exemple : GE – Honeyweel), le différend sur les aides publiques à l'agriculture, le différend Boeing – Airbus, l'acier américain subventionné par l'État, la réglementation américaine Foreign Sales Corporates (FSC) qui alloue des subventions à l'exportation, le différend sur la banane et le prix avantageux en Europe pour les produits provenant d'anciennes colonies, etc.

8 Source : COHEN-TANUGI, Laurent, *L'Europe et l'Amérique au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 52.

9 Depuis la 5<sup>e</sup> conférence de l'OMC (Cancun), un groupe de 20 pays s'est constitué, dénommé le G-20, il est composé majoritairement de pays émergents et de représentants nationaux des différents continents.

10 Source : MARCHAND-TONEL, Maurice, « Une indissociable interpénétration commerciale », (in) *Les relations transatlantiques de la tourmente à l'apaisement ?*, Paris, Iris-Puf, 2003, p. 220.

depuis lors, majoritairement engendré par ses relations avec la Chine. Le couple transatlantique ne doit pas par conséquent rester focalisé sur ses positions.

Depuis de nombreuses années, une nouvelle tendance est apparue dans les relations commerciales transatlantiques : l'importance croissante des accords régionaux bilatéraux ou multilatéraux signés par les États-Unis et l'Europe. Ces accords sont souvent focalisés vers des pays de l'Amérique latine et des pays du Commonwealth comme l'Australie, l'Afrique du Sud ou Singapour. La plupart du temps, les accords commerciaux signés séparément par le couple transatlantique sont des accords dits préférentiels, voués à intégrer l'économie américaine et européenne dans des pays tiers mais aussi à permettre à ces pays de réaliser les réformes commerciales nécessaires pour être plus proches ou en phase avec les statuts du commerce mondial. Ce bilatéralisme ou ce régionalisme sert donc également le multilatéralisme.

## B. Sécurité et défense

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'Europe a toujours été le centre des intérêts géopolitiques américains à travers le monde. Ce centre de gravité se déplace de plus en plus vers le Levant, tout en amenuisant l'intérêt porté par Washington à Bruxelles en termes géostratégiques. Néanmoins, pour les Américains, il existe une volonté intrinsèque de garder ce lien transatlantique fort, celui-ci pouvant servir leurs intérêts qui voient dans l'Europe une base avancée pour des actions en Eurasie et au Moyen-Orient. On ne s'étonnera donc guère de la volonté affichée par le Président Bush Jr, puis par Barack Obama, « d'eupéaniser » la Turquie.

En 2004, l'élargissement de l'OTAN a précédé, de peu, celui de l'Union européenne et ce fait ne doit pas être sous-estimé car on ressent à nouveau une certaine convergence entre les deux institutions. En effet, à la fin de la Guerre froide, les deux institutions avaient pris des voies divergentes. Alors que l'existence de l'OTAN était remise en cause, l'Union européenne avait l'occasion historique de finaliser sa construction (pan-)européenne envisagée par les Pères fondateurs. Les deux élargissements, européens et de l'OTAN, étaient voulus pour des raisons politiques et stratégiques liées à l'histoire et à la recomposition de l'Europe centrale et orientale après la chute de l'Empire soviétique. La cohésion entre élargissement européen et de l'Alliance permet une complémentarité entre les exigences atlantique et européenne, ces deux conceptions n'étant pas antagonistes. Pourtant, ces élargissements n'ont en rien dilué les tensions transatlantiques récurrentes. En 2008, lors du sommet de l'OTAN, le blocage allemand allant à l'encontre de l'idée américaine d'élargir l'organisation à l'Ukraine et à la Géorgie est l'exemple le plus patent de ces visions transatlantiques divergentes. Celles-ci, souvent, pour éviter de froisser la Russie.

Le processus de construction d'une Europe de la défense est bel et bien engagé mais les États européens doivent faire des efforts budgétaires afin de rester en phase avec les critères du Pacte de stabilité ; ceci ne leur permet pas d'augmenter les dépenses militaires, tant voulues par les Américains au sein de l'OTAN. À

moyen terme, on ne voit pas comment la défense européenne se développera hors du prisme de l'Alliance atlantique et surtout combien le dialogue transatlantique repose sur la bonne structuration du lien UE-OTAN.

Cette alliance est-elle donc vouée à demeurer et à être consacrée comme unique forum de discussion stratégique entre Européens et Américains ? Les divergences transatlantiques au sein de l'Alliance ne sont pas nouvelles, seulement, cette fois, les attaques terroristes du 11 septembre ainsi que la guerre en Irak ont donné une nouveauté toute symbolique à ces malentendus. Tout d'abord, les critiques étaient orientées à l'égard de l'organisation elle-même, son devenir et sa raison d'être. Ensuite, les critiques provenaient du membre le plus puissant : les États-Unis. Cette contestation était bien plus dommageable que la politique du Général de Gaulle ou l'Ostpolitik allemande. En Afghanistan, l'OTAN a été marginalisée en faveur d'une coalition ad hoc qui ne rentre pas dans l'essence même de l'Alliance. En Irak, par contre, les bases de multilatéralisme de l'Alliance que sont le consensus et la consultation ont été bafouées. L'Alliance a-t-elle alors toujours sa raison d'être ? Nous ne voudrions pas résumer l'avenir de l'OTAN à la pensée d'Henry Kissinger qui y voit une « police d'assurance contre un nouvel impérialisme russe<sup>11</sup> ». Néanmoins, il serait opportun d'observer jusqu'où la crise s'est propagée et comment l'architecture des relations stratégiques transatlantiques pourrait être pérennisée dans les prochaines années.

L'identité européenne de défense demeurant floue à l'heure actuelle et la crise irakienne ayant peu nourri l'introspection européenne sur son avenir, les Américains pourraient considérer avoir assez attendu une attitude constructive de la part des Européens et déplacer leurs *pions* vers l'Est. C'est en quelque sorte ce qui s'est déroulé avec le projet de bouclier anti-missiles voulu par Ronald Reagan et revitalisé par l'administration Bush Jr. En effet, bien que l'objectif américain de placer les intercepteurs de missiles en Pologne et en République Tchèque, tous deux membres de l'OTAN et de l'Union européenne, soit louable, cela a été fait sans consultation préalable avec les autres membres de l'Alliance. Ceci, ajouté au retrait unilatéral américain du traité anti-missiles balistiques (ABM), ne peut apaiser les esprits au sein de l'Union européenne et de l'Alliance atlantique. Avec l'arrivée du Président Obama, une nouvelle approche a été donnée au dossier ; l'actuel locataire de la Maison Blanche semble vouloir prendre le temps nécessaire pour réfléchir au système lui-même et à sa fiabilité, sans oublier la problématique du coût total au vu de la situation économique délicate. En d'autres termes, le souhait de relancer le dialogue avec la Russie pourrait envoyer aux oubliettes ce projet de bouclier qui a longtemps cristallisé les tensions entre Moscou et Washington.

Les Européens n'ont pas les moyens pour des interventions, voilà pourquoi ils utiliseront les moyens OTAN ; les Américains, quant à eux, sans l'outil atlantique, ne peuvent disposer du même réseau de bases, d'appuis et de forces complémentaires dont ils bénéficient aujourd'hui<sup>12</sup>. Les divergences sécuritaires

11 KISSINGER, Henry, *La nouvelle puissance américaine*, Paris, Fayard, 2003, p. 53.

12 HAINE, Jean-Yves, « OTAN : l'Alliance superflue ? », *Esprit*, août-septembre 2003, p. 20-21.

et de défense entre Européens et Américains sont loin d'être terminées mais tout porte à croire que notre seul et unique terrain d'entente sera l'OTAN.

### C. Valeurs de société et cultures divergentes, l'anti-américanisme croissant

#### *Anti-américanisme structurel*

Dans son article « In search of pro americanism » publié dans le *Foreign Policy*<sup>13</sup>, Anne Applebaum écrit, à juste titre, que le commerce a le pouvoir d'acheter les cœurs, les armes n'ayant pas ce pouvoir. C'est pourquoi un ensemble de nations émergentes, ayant bénéficié du développement des échanges commerciaux et surtout, une partie de leur population ayant amélioré leur qualité de vie, voient les États-Unis comme un facteur positif. Sur le continent européen, ce sentiment est bien souvent mitigé. Durant des décennies, l'Europe s'est laissée faire, elle s'est américanisée, peut-être par l'importance et l'effet novateur des moyens culturels et économiques américains, peut-être aussi par effacement ou oubli de son identité. Ce n'est que durant les années 1990 que la communauté internationale a commencé à réagir face à la prépondérance américaine dans le monde. Les Américains ne se sont pas rendu compte qu'à force d'être partout et d'intervenir partout, leur omniprésence les rendait non pas omnipotents mais bien honnis par une frange de l'opinion publique.

L'effet et les conséquences de l'accélération du processus de globalisation ont amplifié ce destin américain. Il est indéniable que certains versants de l'américanisation de l'Europe sont irréversibles mais la diversité de notre culture européenne ne doit pas nous conduire à se voiler la face dans un tel processus. Le substrat européen né notamment des cendres de la seconde guerre mondiale ne doit pas reculer face à une tendance « one nation, one culture, one world ». L'oubli rapide du Président Bush Jr. et l'espoir mondial, et européen, engendré par l'arrivée du Président Obama nous laisse présager un revirement conjoncturel de l'anti-américanisme, particulièrement en Europe.

L'obsession anti-américaine, décrite par Jean-François Revel, confirme nos propos puisqu'il considère que la prépondérance de l'Amérique est venue, sans doute, de ses qualités propres, mais aussi des fautes commises par les autres, en particulier par l'Europe<sup>14</sup>. L'auteur poursuit en défendant que la superpuissance américaine résulte pour une part seulement de la volonté et de la créativité des Américains ; pour une autre part, elle est due aux défaillances cumulées du reste du monde : la faillite du communisme, le naufrage de l'Afrique, les divisions européennes, les retards démocratiques de l'Amérique latine et de l'Asie<sup>15</sup>.

Ce qui a le plus agacé le reste du monde est l'unilatéralisme américain dans les différentes aires du globe. Nous aurions tendance à apporter une consonance

13 APPLEBAUM, Anne, *In search of pro-Americanism, why America is more loved than you think*, New York, Foreign Policy, juillet-août 2005, 2005, p. 32-40.

14 REVEL, Jean-François, *L'obsession anti-américaine*, Paris, Pocket Plon, 2002, p. 39.

15 *Ibid.*, p. 40.

sociologique à notre démarche quand nous observons la société américaine. En effet, celle-ci n'est pas, par essence, unilatéraliste, mais elle l'est devenue. À force d'être critiqués quand ils n'intervenaient pas mais aussi quand ils intervenaient, les Américains ont mis de côté le débat contradictoire pour intervenir sans demander l'avis des autres. Les Américains ont découvert, à force de critiques, l'inutilité de la consultation. Ne voulant pas tomber dans une approche naïve des relations extérieures des États-Unis, cette explication n'est qu'un versant de l'unilatéralisme, mais un versant grandissant. L'autre explication peut provenir de la montée en puissance du « messianisme », vision du modèle américain comme universel et de ses valeurs comme applicables à tous. L'influence de l'idéal puritain des descendants du *Mayflower*<sup>16</sup> n'est pas pour rien dans cette approche puisque ceux-ci pensaient déjà que l'Amérique était chargée d'une mission rédemptrice pour régénérer le monde et particulièrement la « Vieille Europe »<sup>17</sup>. Une approche des relations internationales fondée sur l'*exceptionnalisme* américain et sur les valeurs universalistes américaines, qui a agacé les partenaires des États-Unis car ces derniers considéraient cette donne comme naturelle.

L'anti-américanisme, on le voit, trouve sa source sur différents continents et dans différentes cultures. Néanmoins, l'observateur attentif aura remarqué que l'anti-américanisme n'a jamais été défini clairement, tout simplement parce que le substrat si diversifié des anti-américains le rend polymorphe. Né souvent de phantasmes à l'égard de l'omniprésence et de l'omnipotence des États-Unis, l'anti-américanisme n'a jamais donné de réponse au dit « américanisme » et n'est pas le fait d'une causalité. Ce n'est pas la présence de troupes américaines qui provoque l'anti-américanisme, sinon, par exemple, l'inclinaison de certains « anti » en Allemagne aurait dû décroître avec la diminution des troupes stationnées sur son territoire durant les années 1990. Une des sources de l'anti-américanisme en Europe doit être recherchée dans l'histoire du vieux continent car cette tendance ne remonte pas à la montée en puissance des États-Unis mais plutôt, pour les Européens, à la découverte de la présence américaine dans le monde. Cette découverte a complètement modifié leur vision du monde ayant, en son centre, une Europe confiante en son avenir<sup>18</sup>. Avec son effacement en tant que centre gravitationnel des échanges mondiaux, l'Europe a dû, chemin faisant, modifier son approche des relations internationales et accepter le déclin des empires sur son continent.

L'anti-américanisme est donc plus une rhétorique fondée non pas en réponse à la politique américaine mais bien à la colonisation culturelle et institutionnelle de la part des États-Unis. C'est également une réponse au concept américain de

16 Du nom du navire marchand faisant la route entre Plymouth et Cap Cot en 1620 avec, à son bord, les premiers colons européens fuyant la persécution liée à leur confession religieuse.

17 GUETIN, Nicole, « Le messianisme américain », *Esprit*, mai 2003, p. 26.

18 BERMAN, Russel A., *L'anti-américanisme en Europe, un problema culturale*, Rubbettino, Soveria Mannelli, 2007, p. 55-56.

société capitaliste et démocratique. En Europe, cette « sous-culture » anti-américaine érigée au rang d'idéologie a surtout réussi à perdurer dans le temps parce que l'Europe voulait se distinguer des États-Unis et retrouver sa propre identité. Bien plus que les agissements américains qui nourrissent les ressentis anti-américains, c'est l'incapacité européenne à agir qui provoque ces réactions. L'Europe doit peut-être se questionner quant à l'opportunité d'un statu quo dans les relations transatlantiques à l'état actuel et à la formation de sa propre identité non plus en opposition à celle des États-Unis.

### *Anti-européanisme nouveau*

À contre-courant de toutes les lectures disponibles en Europe sur l'anti-américanisme, nous concluons brièvement ce sous-chapitre par l'anti-européanisme aux États-Unis. « L'anti-européanisme n'est pas le pendant de l'anti-américanisme. Les leitmotifs de l'anti-américanisme sont un ressentiment mêlé d'envie, ceux de l'anti-européanisme une irritation teintée de mépris.<sup>19</sup> » Cet anti-européanisme s'est surtout amplifié depuis la fin de la Guerre froide et avec l'arrivée des « neocons » au pouvoir, ceux-ci critiquant l'attitude des Européens, selon eux dénués de crédibilité dans leur projet et incapables de faire face aux problèmes du monde. On se rappelle des paroles de Robert Kagan sur le partage des tâches militaires : « les États-Unis préparent le repas, les Européens font la vaisselle<sup>20</sup> ». Ces paroles ne sont que le fruit d'un désenchantement et d'une irritation américaine à l'égard de l'Europe. Cette tendance « anti » ancrée dans un passé récent ne peut convenir comme seule réponse. La tendance est certainement plus profonde et ancrée dans l'histoire : durant les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, les Américains étaient suspicieux à propos de tout ce qui pouvait provenir d'Europe ; il y avait même, pour ainsi dire, une sorte de complexe d'infériorité, qui a disparu depuis lors. Néanmoins, cette tendance profonde et la résurgence de ce sentiment chez les « neocons » font penser que ceux qui pratiquent cette rhétorique aux États-Unis « peuvent être les hirondelles d'un long et mauvais printemps<sup>21</sup> ».

### D. Visions du monde et évolutions divergentes, ce conservatisme venu de loin

Au lendemain du 11 septembre 2001, le moment de douleur et de deuil passé, de nombreux critiques ont déversé leur ressentiment à l'égard du pays de l'Oncle Sam arguant que les Américains ne payaient que le prix de leur politique à l'étranger depuis de nombreuses années. D'autres ont posé des questions sur la société américaine : était-ce un pays de fondamentalisme (attaqué par d'autres fondamentalistes) ?

19 GARTON ASHN, Timothy, « L'anti-européanisme en Amérique », Commentaire, n° 101, printemps 2003, p. 19.

20 KAGAN, Robert, *La puissance et la faiblesse, les États-Unis et l'Europe dans le nouvel ordre mondial*, Paris, Plon, 2003, p. 38.

21 GARTON ASHN, Timothy, « L'anti-européanisme en Amérique », Commentaire, n° 101, printemps 2003, p. 24.

Avaient-ils revoté pour le mauvais Président en 2004 ? Restait-il des hommes de gauche ? D'où venait ce nouveau nationalisme américain peu en phase avec le post-nationalisme européen ; était-il juste le fruit du 11 septembre ?

Les différences sociétales qui existent ne doivent pas être amoindries. L'approche américaine sur la peine de mort, le réchauffement climatique, la place de la religion ou le rôle du droit international est souvent en contradiction avec les conceptions européennes sur ces mêmes thèmes, mais plutôt dans la mise en œuvre de ces thématiques et dans l'expression des politiques concernées. Nous divergeons dans la mise en œuvre des décisions et, loin de penser la politique américaine comme simpliste, il n'en demeure pas moins que les Américains ont souvent tendance à créer une dichotomie entre le bien et le mal pour solutionner un problème. En outre, les Américains ont une tendance au « problem solving » dès qu'ils font face à une difficulté ; une approche très pragmatique et concrète afin de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la résolution. Dans le cas concret du terrorisme, que les Européens pensent endiguer sans le détruire totalement, les Américains sont convaincus qu'ils peuvent éradiquer ce fléau grâce à leur approche du « problem solving ». Le relativisme européen enclin au compromis, fruit d'un dialogue, fait face à cette approche ; les « mentalités transatlantiques » ne se sont toujours pas accordées.

De plus, au niveau historique, avoir omis de comprendre que la société américaine changeait et s'orientait de plus en plus vers le conservatisme est un oubli qui rend peu pertinente toute analyse des États-Unis et de ses rapports avec le reste du monde. Barry Goldwater<sup>22</sup> est le père fondateur du conservatisme moderne au États-Unis, Ronald Reagan le révélateur<sup>23</sup> et George Bush Jr. en est la confirmation. Dans son ouvrage *American vertigo*, Bernard-Henri Lévy confirme notre pensée quand il dénonce la bévue des experts français qui ont attendu le déclenchement de la guerre en Irak, c'est-à-dire vingt ou trente ans après les débuts du phénomène conservateur, pour s'émouvoir de l'évolution américaine<sup>24</sup>. Dans une approche sociétale (et touristique), les Européens voyageant aux États-Unis connaissent majoritairement les deux versants, pacifique et atlantique, avec leurs villes phares comme San Francisco, Los Angeles, New York, Boston...

Cette vague conservatrice à travers les États-Unis est difficile à définir car elle est perceptible au niveau politique, économique, social, religieux ou patriotique. De nos jours, un socle commun définit le conservatisme : la primauté de l'individu (et de ses libertés), l'antiétatisme ainsi que le moralisme religieux. Les valeurs majoritairement revendiquées par les Américains de nos jours se retrouvent da-

---

22 Économiste, il reçut du parti républicain la nomination pour les Présidentielles en 1964. Néanmoins, les Américains n'étaient pas prêts pour l'approche conservatrice donnée par Goldwater. Ce n'est que sous Reagan qu'elle fut acceptée.

23 Ronald Reagan répétait souvent qu'il n'aurait été Président sans Barry Goldwater, source : "The father of modern American conservatism", site internet BBC News, [En ligne], vendredi 29 mai 1998. [news.bbc.co.uk/1/hi/world/americas/103055.stm] (consulté le 10 juillet 2008).

24 LEVY Bernard-Henri, *American vertigo*, Paris, Grasset, 2006, p. 457.

vantage dans le programme républicain que dans le projet démocrate. Ces valeurs sont la foi religieuse, le respect de la propriété privée, l'individualisme, la sécurité nationale, le patriotisme et le rôle limité de l'État. Il ne faudrait surtout par commettre ici l'erreur de croire que la montée du conservatisme a créé une seule et unique droite, mais bien *des* droites avec des frontières poreuses, et dont George Bush Jr. a unifié les courants lors de la campagne électorale de 2004. En outre, faire un rapprochement entre la montée du conservatisme et la foi religieuse des Américains serait inopportun. Les Américains s'affirment croyants à 90 %, plus de 40 % affirment avoir une pratique religieuse régulière et 40 % se reconnaissent chrétiens « born again<sup>25</sup> ». Traduction visuelle : on compte une église pour 900 habitants, un record mondial<sup>26</sup>.

### *La montée religieuse*

La religion fait donc partie intégrante de la civilisation américaine mais c'est surtout avec le Président Bush Jr. que des formes ostentatoires ont froissé les Européens. Ceux-ci semblent également avoir découvert cette omniprésence religieuse avec l'ascension du « Texan » à la Maison blanche en 2000. En effet, le 43<sup>e</sup> Président est peut-être un assidu pratiquant mais il a su utiliser la religion comme une arme dans ses discours afin de créer des conflits artificiels liés à des valeurs morales. « Il est sans aucun doute le Président le plus dévot de ces dernières décennies. Malgré cela, il est aussi celui qui a fait preuve du plus grand opportunisme idéologique dans sa manipulation de la carte religieuse en fonction de ses besoins de politique intérieure et internationale<sup>27</sup>. » Avant l'entrée en fonction de George W. Bush, la majorité de ses prédécesseurs ont fait part de leur croyance, de leur foi et se sont appuyés sur Dieu pour renforcer leur pouvoir. L'histoire et les textes constitutionnels américains nous montrent combien Dieu, dans un sens immatériel, est présent et usité.

Ce qui doit peut-être intriguer et même tracasser les Européens est la force de frappe, purement ponctuelle, d'une frange religieuse. Cette frange de la population, qui a su nourrir le débat puritain à l'encontre du Président Clinton durant sa procédure « d'impeachment », désire voir l'avortement à nouveau criminalisé, voudrait réintroduire la prière et les thèses créationnistes à l'école. Pourtant ces personnes, n'en déplaisent à leurs critiques, sont loin d'influencer le pouvoir de manière si directe. Alexis de Tocqueville disait, à juste titre, que pour pouvoir influencer, les prêtres américains se sont conformés à une vérité éclatante : « il fallait renoncer à l'influence religieuse s'ils (les prêtres) voulaient acquérir une puissance politique. Ces prêtres ont donc préféré perdre l'appui du pouvoir que de partager ses vicissitudes ». Il poursuit : « En Amérique, la religion est peut-être moins puissante qu'elle ne l'a été dans

25 BACHARAN, Nicole, *Faut-il avoir peur de l'Amérique*, Paris, Seuil, 2005, p. 105.

26 LHERM, Adrien, *La culture américaine*, Paris, Le cavalier bleu éditions, 2002, p. 83.

27 RICHET, Isabelle, « La religion influence-t-elle la politique étrangère aux États-Unis ? », *Revue Géopolitique*, octobre-décembre 2003, n°84, p. 61.

certains temps et chez certains peuples, mais son influence est plus durable. Elle s'est réduite à ses propres forces, que nul ne saurait lui enlever ; elle n'agit que dans un cercle unique, mais elle le parcourt tout entier et y domine sans efforts<sup>28</sup>. »

La droite religieuse tant honnie en Europe aurait peut-être dû lire Tocqueville avant d'appliquer sa stratégie d'insertion du pouvoir car sa force politique au sein du parti républicain est limitée. Tout d'abord parce que les leaders charismatiques de cette droite suscitent la méfiance au sein même de l'électorat républicain mais surtout parce que cette droite n'a pas d'alternative en terme de parti. La droite religieuse est donc souvent obligée, si elle ne bénéficie pas d'un hôte conciliant à la Maison blanche, de conformer son discours en fonction de celui du parti républicain plus modéré et opposé au langage religieux brut. La seule arme de la droite religieuse, et Karl Rove<sup>29</sup> l'a vite compris, réside dans la menace de ne pas aller voter et de faire perdre aux républicains cette masse de voix favorables.

### *Nouveau nationalisme américain*

Pour conclure ce sous-chapitre sur l'évolution divergente de nos deux sociétés, il est nécessaire d'évoquer le renouveau patriotique et nationaliste aux États-Unis. Alors que le patriotisme est l'attachement à sa nation, à son pays tel qu'il est par ses institutions et son histoire, le nationalisme est tourné vers le futur car il y insère une vision idéaliste de la mission de son pays et l'espoir de sa grandeur. L'Amérique d'aujourd'hui est une Amérique patriotique mais de plus en plus nationaliste. Partant de ses acquis, elle voit son « exceptionnalisme » et considère sa mission pour imposer les « valeurs du bien » (toujours cette approche manichéenne) à travers le globe. Cette nouvelle donne nationaliste n'est plus en phase avec l'approche européenne contemporaine. L'Europe est dans un processus post-national alors que les États-Unis reviennent à un nationalisme. D'un côté, pour l'Europe, la guerre est finie, alors que, pour les États-Unis, elle ne fait que commencer<sup>30</sup>. C'est un peu comme si nos deux continents vivaient deux expériences différentes de la démocratie où l'Amérique défend son identité nationale, alors que l'Europe, de son côté, voit s'estomper le cadre national au bénéfice d'une architecture nouvelle supranationale. Thierry Chopin, dans son ouvrage sur la dérive des continents, conclut pertinemment en disant que « la question de la transformation de la forme politique nationale doit être placée au cœur de l'analyse des relations actuelles et aussi à venir entre l'Amérique et l'Europe. Plus précisément, il nous semble que les deux rives de l'Atlantique se caractérisent par des évolutions symétriques qui consistent, d'un côté, à voir s'opérer le passage du patriotisme constitutionnel, au cœur de l'identité politico-juridique américaine, à une forme de nationalisme

28 DE TOCQUEVILLE, Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Paris, tome I, Gallimard Folio Histoire, 2003, p. 442.

29 Proche conseiller du Président Bush Jr., de 2000 à 2006, et architecte des deux victoires aux élections présidentielles.

30 CHOPIN, Thierry, *L'Amérique et l'Europe, la dérive des continents ?*, Paris, Grasset, 2006, p. 43.

« souverainiste », tandis que, de l'autre, les Européens font actuellement l'expérience de l'effort inachevé de dépassement du nationalisme en vue de la création d'une forme supranationale inédite de patriotisme constitutionnel<sup>31</sup> ».

### 3. UNE RELATION SANS AMOUR, UN FUTUR SANS DIVORCE

#### A. Une Amérique unilatérale vs une Europe multilatérale ?

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Américains, sous l'égide du Président Truman, donnèrent l'impulsion nécessaire à la création d'institutions multilatérales comme les Nations Unies et l'Alliance atlantique. Ces dernières années, surtout depuis la fin de la Guerre froide, les Américains ont commencé à être moins enclins à débattre des orientations de leur politique étrangère au sein de forums multilatéraux.

Comme nous l'avons vu plus haut, les doctrines des différents présidents américains ont oscillé entre unilatéralisme et multilatéralisme, entre isolationnisme et interventionnisme. La phrase précédente, au vu des idées énoncées dans le présent travail, doit être modifiée et précisée. En effet, depuis 1945, l'unilatéralisme est la norme pour la politique étrangère américaine, il ne reste plus que la confrontation entre isolationnisme et interventionnisme qui est pertinente. On ne peut se voiler la face par rapport aux conséquences de la guerre en Irak mais cette Amérique unilatérale a-t-elle encore de beaux jours devant elle face à l'Europe « multilatéraliste » ?

#### *Le droit de la force*

Précédemment à la seconde guerre du Golfe, les faits tragiques du 11 septembre 2001 et la guerre contre le terrorisme qui a suivi ont accéléré de manière exponentielle l'implication planétaire des États-Unis. En outre, tout isolationnisme aurait pu être défendable si les attaques n'avaient eu lieu sur le sol américain. L'inviolabilité américaine était considérée comme naturelle jusqu'au 10 septembre 2001. « La présence de deux océans, constituant d'extraordinaires tampons de sécurité, et la faiblesse des deux voisins, au nord et au sud, induisirent les Américains à envisager leur souveraineté comme un droit naturel et comme une conséquence de leur sécurité nationale sans égale<sup>32</sup>. » L'Amérique partait en guerre, mais la guerre n'arrivait jamais jusqu'au pays. Néanmoins, à partir du 11 septembre 2001, les Américains ont compris qu'ils étaient également vulnérables chez eux. Ils se sont déclarés « nation en guerre » face à une hostilité planétaire qu'ils ne comprennent toujours pas pleinement. Ceci peut-être à cause de leur sens de l'exceptionnalisme et de la considération de l'universalisme de leurs valeurs.

31 *Ibid.*, p. 125.

32 BRZEZINSKI, Zbigniew, *Le vrai choix, l'Amérique et le reste du monde*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 23.

Le dialogue au sein d'institutions multilatérales peut être considéré par les Américains comme une atteinte à leur autonomie dans le processus décisionnel de politique étrangère. Comme le Président doit négocier en interne avec un Congrès qui ne lui est pas toujours acquis, le débat externe devient un second choix mais augmente le ressentiment et la probabilité d'alliances contre les États-Unis à travers le monde. La fin de la Guerre froide et de l'ère bipolaire a rendu les États-Unis moins dépendants des institutions multilatérales. Cette approche défendue par les « neocons » est, en partie, responsable de tensions transatlantiques.

Cette attitude américaine couplée à la configuration géopolitique actuelle nous porte à croire que les États-Unis seront, pendant quelques années encore, « *unilatéralistes interventionnistes* » dans un monde « uni-multipolaire ». Cette acception ne pourra être véhiculée et défendue *ad vitam æternam* puisque les risques globaux touchent tout le monde, États-Unis compris, mais surtout ces risques ne peuvent être résolus par les seuls États-Unis. Réchauffement climatique, épidémies, stabilité mondiale des marchés financiers, prolifération d'armes de destruction massive, trafic de drogue et d'êtres humains, terrorisme international... Autant de problématiques qui ne connaissent pas le concept de frontière. La nature de ces exemples est intrinsèquement transnationale, ce qui rend toute approche unilatérale américaine fort coûteuse en terme d'acceptation de la part du reste de la planète. L'unilatéralisme en tant que norme de politique étrangère ne peut être nié mais, dans un monde globalisé où chaque décision engendre des conséquences pour le reste de la planète, l'Amérique ne peut que souffrir des « multilatéralistes » et voir sa puissance de moins en moins acceptée. La force du dialogue pour la pérennité du leadership américain édulcorera certainement cette approche unilatéraliste.

Pour conclure cette approche de l'unilatéralisme américain, il est nécessaire de finaliser l'explicitation de la dichotomie qui en découle : isolationnisme ou interventionnisme. Force est de constater que Bill Clinton et George W. Bush ont axé leur programme de campagne victorieux sur des questions de politique intérieure. Barack Obama, lors de la partie finale de sa campagne électorale, la crise économique et financière battant son plein, a focalisé son attention sur l'économie. À peine élu, Clinton et Bush Jr. ont été forcés d'admettre que l'Amérique est un acteur global qui ne peut se soustraire aux défis globaux. Reste à savoir si les prochaines décennies verront la formulation d'une politique étrangère américaine unilatérale vouée au dialogue, afin de diminuer les ressentiments, tout en étant interventionniste et donc internationaliste.

### *La force du droit*

Face à cette Amérique, l'Europe a continué à mûrir ; elle a maintenant une monnaie unique, des politiques communes, une géographie élargie mais surtout des difficultés à passer à l'âge adulte. Cette Union européenne est devenue une

« puissance faible » et un « norm leader ». Née du multilatéralisme, elle ne peut se dépêtrer de cette configuration de par l'architecture institutionnelle qui est la sienne à Bruxelles. Elle ne parle pas d'une seule voix donc ne peut agir unilatéralement. Sa seule alternative est la norme, le rôle fondamental du droit, surtout international.

Chris Patten, ancien Commissaire européen aux relations extérieures, expliqua clairement, au lendemain du 11 septembre 2001, que l'Europe a une vision claire de la sécurité internationale qui peut être en phase avec celle des États-Unis mais qu'il existe une grande variété de moyens, pas uniquement militaires, pour sécuriser les relations internationales<sup>33</sup>. En effet, les Européens ont souvent considéré qu'une assistance économique vouée au développement de certaines nations permettrait d'éviter une action préventive militarisée. Cette idée de la préséance du droit est inscrite génétiquement en Europe, de par son passé mais aussi de par l'architecture collective et multilatérale de ses institutions. Les Européens, notamment sous le couvert de la Charte des droits fondamentaux, ont érigé des normes de protection sur lesquelles beaucoup de pays voudraient prendre exemple. En s'ouvrant au monde, en créant des collaborations avec d'autres nations, l'Union européenne requiert une acceptation de ces droits fondamentaux. Cette approche basée sur la coopération, la solidarité, le pluralisme et la réconciliation des peuples a créé un réel éloignement par rapport aux Américains.

Le droit est donc devenu, pour les Européens, un instrument et non une arme de politique étrangère. « Si les pays européens sont si soucieux de l'observance des normes juridiques internationales, c'est que le fondement de l'Union elle-même est un simple traité international. En conséquence, les Européens sont convaincus que tout doit se faire dans le cadre du droit international et que ce droit peut être un moyen efficace pour installer un ordre démocratique et pacifique<sup>34</sup>. » Les nations avec lesquelles l'Union européenne travaille, signe des partenariats et engage des négociations d'adhésion verront les aides communautaires augmenter en fonction de leur progression vers l'ordre et le respect des normes fondamentales du droit. À ce propos, il est intéressant de soulever le fait que le couple transatlantique donne une approche toute différente au droit car, sur le continent américain, le droit national prévaut sur les engagements internationaux américains, fussent-ils signés et ratifiés.

La contradiction dans l'approche de l'application du droit par l'Union européenne et les États-Unis débute à partir du moment où les Américains décident d'appliquer la légitime défense, invoquée après le 11 septembre 2001, sous le

---

33 ACKERMANN, Alice, « The changing Transatlantic relationship: a socio-cultural approach », Londres, *International Politics*, volume 40, numéro 1, mars 2003, p. 127.

34 LEONARD, Mark, *Pourquoi l'Europe dominera le 21<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 2005, p. 73.

couvert des articles 5 du Traité de l'Atlantique Nord<sup>35</sup> et 51 de la Charte des Nations Unies<sup>36</sup>. Ce n'est pas l'invocation de ces deux articles qui posa problème mais leur application puisque les Américains ont eu tendance à « éteindre » la ponctualité de ce droit en le transformant en un droit permanent et même structurel ; « une sorte d'impératif moral de l'Amérique au nom de la défense collective de la démocratie, plaçant de facto les États-Unis au-dessus du droit international<sup>37</sup> ».

Du côté européen, outre cette approche du droit international, le processus d'élaboration des relations extérieures de l'Union ou d'une politique étrangère est flou. Aux côtés d'un Haut représentant à la PESC, le Commissaire européen aux relations extérieures agit avec un troisième acteur qui est la présidence tournante (et donc temporaire) du Conseil européen. Ces différents acteurs partagent un pouvoir que seuls les États membres sont prêts à leur concéder. Le Traité constitutionnel européen, qui proposait de bonnes avancées dans le domaine international, est en pleine refonte mais, dans le mini-Traité qui a vu le jour durant la présidence portugaise du second semestre 2007, ces avancées ont perduré. Ceci démontre bien la volonté européenne d'avancer dans les dossiers relatifs aux relations internationales.

Bien qu'il traverse une sérieuse période de turbulence, le bloc transatlantique a toujours fondé son « sous-système international » sur des valeurs démocratiques et sur le marché, ceci de manière institutionnalisée et pacifiée. Néanmoins, d'autres « sous-systèmes » comme l'Afrique ou le Moyen-Orient ont souvent traversé et traversent toujours des moments tragiques. Quand l'Amérique décide de reconnecter ces « sous-systèmes » au système occidental, elle le fait le plus souvent par le

---

35 L'article 5 de la Charte de l'OTAN stipule : « Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence, elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord. Toute attaque armée de cette nature et toute mesure prise en conséquence seront immédiatement portées à la connaissance du Conseil de Sécurité. Ces mesures prendront fin quand le Conseil de Sécurité aura pris les mesures nécessaires pour rétablir et maintenir la paix et la sécurité internationales ».

36 L'article 51 de la Charte des Nations Unies stipule : « Aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un Membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Les mesures prises par des Membres dans l'exercice de ce droit de légitime défense sont immédiatement portées à la connaissance du Conseil de sécurité et n'affectent en rien le pouvoir et le devoir qu'a le Conseil, en vertu de la présente Charte, d'agir à tout moment de la manière qu'il juge nécessaire pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales. »

37 GNESOTTO, Nicole, « Europe et États-Unis, visions du monde, visions de l'autre », Commentaire, n°105, printemps 2004, p. 19-20.

biais de la force et assume le rôle de « policier planétaire<sup>38</sup> » alors que les Européens privilégient davantage la voie économique et la reconstruction rapide de la région afin d'aider les peuples à se relever. Ces dissonances de langage et d'approche éloignent donc les partenaires transatlantiques sur la scène internationale mais, face à cette situation, l'Europe demeure libre de ses choix et indépendante, bien que jouant un rôle global avec un poids relatif à travers le monde.

## B. Une Amérique forte vs une Europe faible ?

Depuis la fin de l'ère bipolaire, les États-Unis vivent un grand moment de solitude dans la consécration de leur puissance mondiale. « Il y a un seul empereur dans le ciel, pour parodier le proverbe chinois : c'est l'Amérique.<sup>39</sup> »

Pendant les années 1990, le vocable utilisé à l'égard des États-Unis oscilla entre hyperpuissance et superpuissance ; depuis le début des années 2000, le vocable s'est mué en empire. Plus récemment, le débat à oscillé entre l'hégémonie ou l'empire. Des termes qui nécessitent une approche en profondeur pour comprendre où en est la puissance américaine. Dans quelle mesure ces superlatifs ne sont-ils pas justement surfaits, non pas cette fois grâce aux paillettes d'Hollywood mais bien par le manque de prise de distance entre l'approche des atlantistes et leurs détracteurs ?

### *L'hégémon américain ?*

Sans revenir sur la puissance militaire et économique américaine, le facteur le plus marquant de ce début de 21<sup>e</sup> siècle est la capacité de la culture américaine à pénétrer l'entièreté de la planète alors que d'autres empires se cantonnent à leurs frontières. Un taux de pénétration tel qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser les armes pour convertir des peuples si divers à travers le globe. Mais ce n'est pas parce que cette culture s'est répandue que l'influence américaine en a fait autant. En effet, les citoyens du monde utilisant les us et les coutumes américaines ne se sentent pas, de facto, liés aux États-Unis. C'est une approche qui relance le discours du « hard » et du « soft power » proposé par Joseph Nye. D'un côté, l'Amérique détient le « hard power » par son économie et ses moyens militaires, moyens coercitifs et basés sur la persuasion, alors que le « soft power » est axé sur la culture, la diplomatie et l'idéologie. Ces deux approches, *soft* et *hard*, sont un moyen d'influencer l'action d'autres nations ou citoyens. Alors que nous n'avons plus à démontrer l'influence du « hard power », il est pertinent de remarquer combien les habitudes américaines répandues à travers le monde ne nourrissent pas son « soft power », car les citoyens du monde se réfèrent à une image bien plus qu'à une mentalité américaine. Deux personnages illustres comme Saddam Hussein et Kim Jong II ont été ou sont

38 Source du vocable utilisé dans ce paragraphe: PARSİ, Vittorio Emanuele, *L'alleanza inevitabile, Europa e Stati Uniti oltre l'Iraq*, Milan, Università Bocconi Editore, 2006, p. 112.

39 ADLER, Alexandre, *L'odyssée américaine*, Paris, Hachette littératures, 2004, p. 118.

toujours passionnés par le cinéma hollywoodien, mais ni l'un ni l'autre ne s'est jamais senti américain.

C'est dans ce contexte de superpuissance – avec « hard » et « soft power », sans rival au niveau global, régional ou local, qu'il soit étatique ou non – que certains acteurs, conscients de l'impossibilité d'agir directement à leur encontre sur le plan militaire, vont choisir la menace asymétrique. Celle-ci peut se caractériser par le terrorisme, les armes de destruction massive ou les attaques informatiques. Des attaques qui créent un niveau de nuisance assez élevé pour rappeler à l'hyperpuissance combien sa capacité d'agir est faite de limites.

C'est également dans ce contexte que l'on tente de redéfinir la puissance américaine, hégémonie ou empire, et surtout son devenir, statu quo ou déclin. Dans le cadre de la redéfinition de la puissance affirmée des États-Unis, l'idée d'empire n'a jamais été appréciée par la population américaine. En outre, loin de faire un parallèle avec Rome ou Athènes, le soi-disant empire actuel détient les caractéristiques majeures d'un empire mais avec des bémols qui en font, selon nous, un empire sur papier, dans la pratique, un empire mineur. Force est de constater que ces rappels avec d'anciens empires ont déjà fait l'objet d'études au sein du Département de la Défense américain puisque celui-ci a commandité une recherche sur les empires passés, la manière dont ils ont fait perdurer leur domination et la manière dont ils ont perdu leur influence<sup>40</sup>.

Emmanuel Todd attire l'attention sur le fait que les empires véritables de l'Histoire présentaient deux caractéristiques fondamentales : « l'empire naît de la contrainte militaire, et cette contrainte permet l'extraction d'un tribut qui nourrit le centre ; le centre finit par traiter les peuples conquis comme des citoyens ordinaires et les citoyens ordinaires comme les peuples conquis. La dynamique du pouvoir mène au développement d'un égalitarisme universaliste, dont l'origine n'est pas la liberté de tous mais l'oppression de tous. Cet universalisme né du despotisme se développe en sentiment de responsabilité vis-à-vis de tous les sujets, dans un espace politique où n'existent plus de différences essentielles entre le peuple conquérant et les peuples conquis<sup>41</sup> ».

C'est par l'énoncé de ces deux caractéristiques fondamentales que l'on se rend compte des manquements américains les empêchant d'être considérés comme un empire. D'une part, leurs contraintes militaire et économique ne sont pas suffisantes et, d'autre part, l'universalisme d'idéologie qu'ils pratiquent est sur la voie du déclin. Les faits tragiques du 11 septembre 2001 et l'invasion en Irak ont révélé plus clairement les nouveaux traits de la puissance américaine et, à la lumière de ces deux faits, les États-Unis ont différé de la ligne directrice de la fin de règne Clinton et du début de mandat de Bush Jr., qui était axée sur

40 Source: MANDELBAUM, Michael, *The case for Goliath, how America acts as the world's government in the 21st century*, New York, Public affairs, 2005, p. 3.

41 TODD, Emmanuel, *Après l'empire, essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Gallimard Folio actuel, 2005, p. 115-116.

la politique intérieure. « Le programme fondamental était de créer une forteresse stratégique américaine fondée sur l'indépendance énergétique, une défense spatiale qui protège le territoire américain et, pour finir, établir une série d'alliances relais<sup>42</sup>. » De plus, avant le 11 septembre 2001, l'unilatéralisme de la nouvelle administration Bush Jr. *se refermait sur lui-même* en désengageant le pays d'accords internationaux, comme le protocole de Kyoto, qui ne sera pas soumis à ratification au Sénat, ou la cour pénale internationale.

Les États-Unis sont donc bien plus dans une phase hégémonique que dans celle d'un empire mais surtout, ils sont entrés dans une phase des relations internationales dans laquelle ils ne sont plus capables d'influer seuls et de structurer le système international ; en d'autres termes, c'est « l'effacement de l'hégémonie<sup>43</sup> ».

Si l'Amérique avait été une superpuissance avec un réel contrepoids, la situation aurait été différente. C'est bien là tout le rôle particulier et nouveau de cette superpuissance : nul fait de l'Histoire ne permet de montrer les écueils aux actuels locataires de la Maison Blanche. Nous sommes ici dans une « terra incognita » en termes de rapports de puissance et d'influence<sup>44</sup>. Cette absence de contrepoids est amplifiée par l'inadaptation des « checks and balances<sup>45</sup> », ces contre-pouvoirs ancrés constitutionnellement et permettant, sur papier, d'éviter tout abus. La prison de Guantanamo est un de ces exemples de manquement qui a permis la création d'une prison sans loi, sans règle et sans protection possible pour ses détenus.

Face à ces errances de la démocratie américaine, la superpuissance américaine va-t-elle demeurer ? Loin de reprendre à la lettre les enseignements de Paul Kennedy dans son ouvrage *Naissance et déclin des grandes puissances*, datant du début des années 1990, nous pourrions les mettre à jour avec les récents événements de ce nouveau millénaire. En effet, Paul Kennedy défendait l'idée, que contrairement aux puissances confrontées dans le passé à un problème de surexpansion stratégique, Washington était exposée à un risque de destruction nucléaire<sup>46</sup>. Tout en n'omettant pas d'inclure certains États canailles ou voyous (« Rogue States ») qui tentent d'avoir une capacité nucléaire, les États-Unis font face à l'heure actuelle au terrorisme sans que la menace nucléaire se soit sensiblement amenuisée. Paul Kennedy poursuit ses remarques en énonçant que l'écart entre les intérêts des États-Unis dans le monde et leurs moyens serait peut-être moins préoccupant si tant de doutes n'avaient pas été exprimés – en tous cas

42 ADLER, Alexandre, *L'odyssée américaine*, Paris, Hachette littératures, 2004, p. 142.

43 Terminologie utilisée par François Heisbourg dans son ouvrage *L'épaisseur du monde*, Paris, aux éditions Stock, 2007, p. 232.

44 *Ibid.*, p. 63.

45 *Checks & Balances* : dans le cadre de l'application de la séparation des pouvoirs, les constituants américains ont voulu se protéger de toute tyrannie en plaçant des contre-pouvoirs à chaque pouvoir.

46 KENNEDY, Paul, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1991, p. 571.

depuis la guerre du Vietnam - sur l'efficacité du système lui-même<sup>47</sup>. À ceci nous pourrions ajouter la seconde guerre du Golfe et la chute de Saddam Hussein. Le borbier irakien n'est pas sans en rappeler un autre plus ancien, et les doutes grandissants, qu'ils soient exprimés sur le propre sol américain ou à travers le monde, ne peuvent que nourrir ce sentiment.

Quoi qu'il en soit, dans une telle situation, l'Amérique n'a aucun rival crédible, ni sur le continent européen, ni en Asie. Ceci ne pérennise en rien la situation des États-Unis ni ne doit les rassurer. Le plus préoccupant serait la fin de l'ère américaine sans un nouvel acteur capable de combler ce vide. Ceci plongerait nos relations internationales dans un moment d'apolarité qu'il ne faut pas écarter. Néanmoins, l'histoire nous montre que quarante ans avant leur arrivée sur le devant de la scène, les États-Unis et la Russie n'avaient aucune influence et, pour rappel, l'Europe, au début du 20<sup>e</sup> siècle, était stable et jouissait de la plus grande prospérité économique. Cette Europe s'est engloutie en 1914 dans une succession de désastres sanglants. Ceci nous porte à croire que le 21<sup>e</sup> siècle sera « en partie » américain avant de laisser la place, qui sait, à une sorte de gouvernement mondial multipolaire.

### *L'outsider européen ?*

En face des Américains, les Européens se cherchent, tentent de définir leur identité mais aussi leurs facteurs constitutifs de puissance. En tant qu'acteur global, l'Europe n'est toujours pas un acteur politique réel et encore moins un acteur stratégique, l'OTAN ayant anesthésié la voie vers une défense européenne. Ceci en aurait été de même sur le plan monétaire si, sur le vieux continent, une monnaie unique « étrangère », comme le yen, le dollar ou le rouble, avait été d'application. Quoi qu'il en soit, l'Europe a réussi à créer un ensemble de « biens communs » comme le marché, l'agriculture, la monnaie, la frontière et son effacement ainsi qu'un espace juridique.

Depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, l'Europe, en tant qu'institution, a commencé à s'affirmer comme acteur de référence sur la scène mondiale mais, pour ses peuples, elle est passée de l'Europe rêvée à l'Europe mal-aimée ou incomprise. En effet, à force d'élargissements sans approfondissement de sa construction, de son identité et d'un positionnement clair pour son avenir, elle demeure un facteur instable pour ses peuples et pour ses partenaires mondiaux. Son manque de clarté quant à son avenir pose de nombreuses interrogations de l'autre côté de l'Atlantique ; les Américains attendent de comprendre depuis longtemps ce que leur allié historique compte faire à l'âge adulte. L'hétérogénéité des cultures et des institutions de chaque pays nous fait penser que l'Europe aura difficilement un jour une sorte de « gouvernement fédéral ». « L'Italie a un État faible ; la France, une tradition d'État jacobin et unitaire ; l'Allemagne fédérale est très décentralisée ; le Royaume-Uni, toujours monarchique dans sa forme politique, incarne un

---

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 578.

capitalisme libéral, tandis que les pays scandinaves connaissent une démocratie sociale très développée. Enfin, les nouveaux membres de l'Union, après quarante ans de régime communiste, apporteront sans doute leurs propres différences<sup>48</sup>. »

Récemment, les Européens, répondant inconsciemment aux vieux rêves de fédéralistes, ont ouvert la voie à une constitution européenne. Influencés par la construction américaine réussie à Philadelphie, les Européens ont créé une assemblée constituante dénommée Convention. Malheureusement pour eux, ils n'ont peut-être pas perçu la grande différence entre l'Europe et les États-Unis quant aux bases constitutives. Nous sommes des peuples différents et peut-être n'avons-nous pas besoin tout de suite d'une Constitution à part entière, mais d'un dessein clair pour guider nos peuples. Cette cécité temporaire rend le travail des dirigeants compliqué dans un contexte international qui se modifie à une vitesse exponentielle depuis la fin de la Guerre froide. Cet environnement à mutation rapide demande des réponses rapides, tout ce que l'Europe n'est pas en mesure de proposer ; ceci avait été amplifié par la phase d'arrêt et de réflexion européenne causée par les référendums négatifs en France et aux Pays-Bas à l'égard du Traité constitutionnel européen.

Faisant fi des débats internes européens, quels sont les appareils bruts de la puissance européenne actuelle ? Peuvent-ils être constitutifs d'une réelle puissance mondiale ou d'un Empire européen faible ? Sur le plan militaire, avec deux puissances nucléaires, la France et le Royaume-Uni, l'Union européenne paraît détenir des « défenses nécessaires ». Ceci pourrait être considéré comme suffisant si les États membres ne diminuaient pas drastiquement leurs budgets respectifs alloués à la Défense. En effet, les ministres européens compétents dans cette matière préfèrent moderniser l'effectif et les moyens que de les augmenter. Cette réduction est peut-être un prix à payer pour remettre nos armées en phase avec les nouvelles menaces. La loi du nombre est une donne dont on ne peut faire fi ; une force d'intervention rapide européenne composée de quelques dizaines de milliers d'hommes serait un maximum ; passé ce cap, les Européens ne sauraient plus s'engager sur un autre front, qu'il soit défensif ou offensif.

Outre la question du nombre, l'Union européenne détient une industrie de défense disparate alors que l'ogre américain a un puissant lobby militariste bien organisé et homogène. L'objectif premier des Européens serait donc de créer une industrie européenne supranationale de défense sur le modèle d'Airbus ; ceci permettrait un nivellement vers le haut en termes de productivité. La création d'un conglomérat européen de défense est la solution fondamentale avant de se perdre dans des débats sur l'identité de la défense européenne. À ce propos, l'ouverture au niveau européen des marchés publics nationaux de défense est une grande avancée, bien que cela soit confiné à des marchés publics relatifs à du matériel non stratégique.

---

48 SANCTON, Thomas, « Europe/États-Unis : des trajectoires historiques et des valeurs divergentes » (in) *Quelles valeurs pour l'Union européenne*, Paris, Iris Puf, 2004, p. 30.

Sur le plan économique et démographique, la population européenne vieillit avec un taux de natalité faible. Les chiffres indiquent qu'au sein de notre espace européen, en 2050, chaque actif devra supporter, en terme de financement, un retraité, alors qu'aujourd'hui le ratio est de 3 pour 1<sup>49</sup> ; une difficulté amplifiée par l'approche européenne de la relation travail-loisir. Les Américains, de leur côté, travaillent davantage, tout en ayant dans le même temps une productivité supérieure à celle européenne. En effet, selon les statistiques de l'Organisation Internationale du Travail (OIT<sup>50</sup>), les travailleurs américains mènent le classement mondial en termes de productivité par pays devant l'Irlande et la Chine<sup>51</sup>.

L'économie est peut-être une force pour l'Europe mais elle n'a jamais utilisé directement ce levier à des fins de puissance pour infléchir l'action d'un pays. Alors que cela est monnaie courante aux États-Unis, demandons-nous ce que feraient des alliés militaires des États-Unis comme les pays d'Europe centrale et orientale, le Royaume-Uni ou les pays en lisière du Moyen-Orient si l'Europe appliquait son « hard power » par la voie économique. De plus en plus de nations aux confins des frontières de l'Europe sont devenues des partenaires commerciaux privilégiés de l'Union, notamment via la signature d'accords commerciaux. Ces partenaires ne le sont, par contre, pas sur le plan militaire, contrairement aux États-Unis qui y installent leurs bases. Néanmoins, ces derniers observent avec intérêt l'impact que pourrait avoir toute mesure de rétorsion économique européenne à l'égard de ces nations et surtout le camp que choisiraient rapidement ces pays afin de ne pas voir leur économie plonger dans une crise profonde. Les Américains peuvent tout de même se rassurer car l'attitude européenne n'a jamais été à l'amende ou à la coercition en matière économique. L'entrée dans la zone Euro de ces nations pourrait amenuiser l'influence américaine dans la région : au Royaume-Uni, dans le Maghreb et en Europe orientale, Turquie comprise.

Sur le plan culturel, diplomatique et idéologique, « le soft power » européen continue à faire son chemin. Pôle d'attraction, l'Europe dégage une « certaine sérénité » qui lui donne cette part de rêve sur laquelle les États-Unis ont souvent surfé. Pour expliciter notre idée, comment ne pas prendre l'exemple turc : une nation parmi tant d'autres qui voudrait faire partie du « club ». À la charnière de l'Occident et de l'Orient, voilà presque 45 ans que la Turquie est considérée comme un pays candidat à l'adhésion. Ses réformes successives allant dans le sens des critères de Copenhague pour adhérer définitivement à l'Union européenne sont le plus bel exemple de sa volonté d'intégration. Cette nation, pour entrer au sein de l'Union, a entrepris des révisions constitutionnelles fondamentales à propos de la peine de mort, de l'avortement, de la laïcité et du respect de certaines minorités. Ce régime est en train de changer sans violence, motivé par l'espoir de faire partie

49 Source : JOFFE, Josef, *Hyperpuissance*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 207.

50 [www.ilo.org](http://www.ilo.org)

51 Source : [www.ilo.org/global/About\\_the\\_ILO/Media\\_and\\_public\\_information/Press\\_releases/lang-fr/WCMS\\_083977/index.htm](http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Press_releases/lang-fr/WCMS_083977/index.htm)

de l'Union européenne. Comment ne pas quantifier ici, par cet exemple, la « puissance douce » et l'attrait que l'Europe crée au sein de nations à travers le monde ?

C'est à partir de ce qui vient d'être énoncé que l'on peut se demander si l'Europe est un empire faible, prêt à changer ou prêt à le demeurer. Tout d'abord, que manque-t-il concrètement à l'Europe pour s'affirmer sur la scène internationale ? Nous pouvons articuler notre réponse en trois phases :

- Avoir un seul ministre des Affaires étrangères qui puisse parler au nom de l'Union ;
- Avoir un bras armé à réaction rapide et flexible pouvant s'adapter à différents théâtres d'action car la « diplomatie de la paix » n'a aucune crédibilité ;
- Avoir une approche du dialogue transatlantique non empreinte de crainte à l'égard des États-Unis quand il s'agit de dossiers chauds. Se disputer avec l'Amérique ne veut pas dire divorcer, c'est un moyen aussi de s'affirmer. Loin de nous l'idée d'une Europe se formant en opposition aux États-Unis car toute tentative d'unir l'Europe contre les États-Unis est vouée à l'échec, l'exemple de 2003 avec l'Irak a fini par couper l'Europe en deux.

On le voit donc, l'Europe est loin d'être un Empire et encore moins la Rome ou l'Athènes de demain. Mais à quoi bon concevoir une « Europe puissance » si elle ne cherche pas le leadership mondial. En d'autres termes, la puissance pour quoi faire ?

La manière dont l'Europe a été conçue, sur des bases pacifiques et de négociation, sont les fondations de ce géant qui ne cherche pas le leadership, ceci n'étant pas inscrit dans ses gènes. Ce géant ne défend pas l'idée d'un exceptionnalisme à l'américaine mais bien l'acceptation de l'autre avec ses différences. Alors que l'Europe préfère persuader, les États-Unis préfèrent imposer, c'est là la plus grande différence d'approche entre les deux rives de l'Atlantique. L'Europe n'est donc pas vouée à devenir un Empire ou un hégémon. C'est dans cette voie également que toute émancipation européenne en matière de défense ne doit pas être crainte par l'allié américain car l'Europe, ayant été construite pour éviter la guerre entre les pays, n'est pas vouée au leadership.

Au demeurant, il est opportun de se demander si, au sein du couple transatlantique, les Américains désirent une Europe forte. Tout porte à croire que les Américains désirent que le fardeau des tâches mondiales puisse être, en partie, pris en charge par l'Europe. Cependant, un exemple parmi d'autres nous induit dans une voie opposée : Galileo. Les Américains ont mis sur pied un système de localisation par satellite appelé « Global Positioning System (GPS) » destiné tout d'abord à des fins militaires, ensuite à l'usage des consommateurs mondiaux. Initiée en 1994, la réponse européenne s'est fait attendre mais est arrivée en 2002, lors du sommet européen de Barcelone avec le lancement officiel du projet Galileo. Ce projet colossal pour l'industrie européenne et son agence spatiale, l'ESA, est une expérimentation quant à ses structures et permet de voir leur

adaptabilité par rapport au projet. À l'heure actuelle, plus de cinq ans après son lancement, le projet est toujours inappliqué mais les exemples d'Ariane et d'Airbus et leurs lenteurs initiales pourraient nous rassurer. Le projet Galileo, s'il réussit, est donc appelé à marquer positivement la construction européenne mais aussi les relations transatlantiques. En outre, l'Europe est sur le point de disposer d'un outil créant de nouveau un phénomène d'attraction vers Bruxelles. De nombreuses nations ont marqué leur accord pour participer au projet comme la Chine, Israël ou la Corée du Sud. Ce projet ne peut que renforcer l'idée à Washington que l'Union est un partenaire sérieux. Néanmoins, les Américains ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour torpiller le projet dès sa création. Ceci est compréhensible pour Washington qui craint de perdre le monopole dans un domaine sensible et stratégique, surtout au sein de l'OTAN. C'est donc en prenant cet exemple emblématique que l'on peut s'interroger sur l'acceptation américaine d'avoir un partenaire fort.

Cet accès à l'espace et surtout la gestion de l'espace par Bruxelles sont voués, dans un premier temps, à une utilisation strictement civile mais le projet satellitaire pourrait faire l'objet d'une utilisation au sein de la PESC. Néanmoins, assez bizarrement, « Galileo n'est jamais traité comme un outil de puissance, qu'il s'agisse des applications de sécurité ou de la coopération internationale. Ce n'est évidemment pas la conséquence malheureuse d'un oubli, mais la manifestation tangible des divergences qui persistent entre États de l'Union sur le rôle stratégique de l'Union et sur le degré d'autonomie de l'Europe à l'égard des États-Unis<sup>52</sup> ». Il est vrai qu'à partir du moment où Galileo sera utilisé à des fins militaires, nous entrerons dans la sphère réservée des États membres quant à leur souveraineté et la règle de l'unanimité sera de mise lors de décisions du Conseil. Ceci nous porte à croire que l'Europe devra démontrer sa maturité politique afin de concevoir son positionnement international en général et à l'égard des États-Unis en particulier. Les ambitions spatiales de l'Europe donneront la mesure de son ambition et de sa volonté d'autonomie, si on ne voit pas d'émancipation.

L'Union européenne n'a donc pas vocation au leadership ou à l'Empire, qu'il soit fort ou faible. Elle polarise pourtant des réactions positives et jouit d'une grande acceptation à travers le monde, là où les États-Unis et la Chine en sont incapables. Les limites de l'Europe, surtout sur le plan militaire et démographique, ne doivent pas être considérées comme des frontières infranchissables. L'Europe a su démontrer en quelques décennies sa grande capacité de réforme et de flexibilité qu'elle peut encore mettre en pratique à l'avenir, à partir du moment où elle aura pris le temps de se restructurer avant de s'élargir. Ni Rome, ni Athènes, tout simplement Bruxelles !

---

52 AUTRET, Florence, *L'Amérique à Bruxelles*, Paris, Seuil, 2007, p. 168.

### C. De la nécessité d'un divorce, de l'intérêt d'un partenariat renouvelé

Si nous devons focaliser notre attention sur l'histoire récente, nous serions enclins à célébrer le divorce transatlantique. Mais l'histoire est ce continuum dont nous devons prendre en considération tous les éléments, sur toute sa durée. Voilà pourquoi l'actualité transatlantique doit être décryptée sur la longueur et pas uniquement sur les conséquences de l'invasion américaine en Irak. Depuis ses débuts, l'Alliance atlantique a été parsemée de disputes : l'opposition américaine à la prise du Canal de Suez par les Britanniques, les Français et les Israéliens dans les années 50 ; le retrait français du Commandement militaire de l'OTAN dans les années 60 ; la crise des Euromissiles au début des années 80 et, avant d'en arriver à Bagdad, la crise des Balkans durant les années 90. Il est vrai que ce dernier événement irakien a engendré une sorte de cercle vicieux où les Américains ont tenté de créer une scission entre l'ancienne et la nouvelle Europe ; la maxime de Machiavel « diviser pour mieux régner » remise au goût du jour. En fait, la crise irakienne doit être perçue comme étant la suite d'un long processus historique.

#### *Ces « malentendus transatlantiques »*

Déjà, en 1965, Henry Kissinger, alors Secrétaire d'État américain, rédigeait un ouvrage dont le titre bien plus que le contenu a marqué les esprits : *Les malentendus transatlantiques*. La seule guerre irakienne ne peut justifier la modification des relations au sein du couple. Plusieurs facteurs prépondérants ont influés : la fin de la Guerre froide, la montée en puissance foudroyante des États-Unis et, enfin, le 11 septembre 2001 ainsi que le terrorisme (organisé?) international. Ces différents facteurs peuvent être complétés par l'intéressante observation de Joseph Nye qui souligne trois éléments supplémentaires de divergences : l'absence de la menace soviétique fait que, sans menace, il n'y a plus de cohésion ; l'intégration de l'économie américaine dans celle européenne durant la Guerre froide s'est amoindrie ces dernières années en faveur de celle asiatique ; l'affaiblissement de la proximité entre les élites des deux rives de l'Atlantique due à un changement générationnel et, aux États-Unis, à une nouvelle immigration non-européenne<sup>53</sup>.

Le tour d'horizon de nos différences, évoquées dans les chapitres antérieurs, confirme une réelle menace sur nos relations transatlantiques qui « se situent moins dans l'acuité et l'impact des divergences entre les sociétés – aussi réelles soient-elles - que dans l'exploitation qui en est faite auprès des opinions publiques, par paresse intellectuelle, parti pris médiatique ou calcul politique. Ces stratégies séparatistes se trouvent grandement favorisées par la déconnexion de certaines évolutions de fond à l'œuvre de part et d'autre de l'Atlantique et, plus encore, par l'appauvrissement notable du dialogue en dehors de la sphère économique et des

---

53 NYE, Joseph S. Jr., *The US and Europe: continental drift?*, International Affairs, n°6, 2000, p. 52-53.

cercles diplomatiques<sup>54</sup> ». Nous sommes donc appelés, et peut-être même obligés, à coopérer ; ceci est évident dans des domaines stratégiques et délicats comme l'Iran et le Moyen-Orient.

Les aspirations nucléaires de Téhéran ont permis un rapprochement entre Européens et Américains. Du côté européen, des délégations conjointes des ministres allemand, britannique et français, accompagnés des représentants de la Présidence de l'Union, ont tenté la médiation. Une lecture critique des faits peut nous faire penser que les États-Unis, ayant atteint leur limite en matière de diplomatie et ne voulant pas déclencher un conflit armé en Iran, ont désiré laisser la main aux Européens pendant une certaine période, afin de démontrer la complémentarité sur cette question. La solution diplomatique avec l'aide des Européens est la voie médiane qui prouve la nécessité de bonnes relations transatlantiques dans des dossiers épineux.

Au Moyen-Orient, Irak compris, les Américains ont souvent démontré leur inefficacité à opérer seuls. À propos du dossier israélo-palestinien, l'activité du Quartet et les bonnes relations euro-atlantiques auront permis la rédaction d'une « road map » qui demeure, à l'heure actuelle, le seul document de référence. L'aide économique européenne dans la région et le pouvoir de coercition des États-Unis sur Israël pourraient porter, un jour, leurs fruits. En Irak, les Américains ont du faire appel à la Communauté internationale afin de tenter de stabiliser le pays. Le problème réside dans la difficulté croissante des États européens à venir faire la vaisselle après un repas américain<sup>55</sup>. Ceci implique qu'à l'avenir, les Américains devront être de plus en plus sensibles aux visions internationales de l'Union européenne afin d'éviter de se retrouver seuls sur des théâtres de guerre. À moins que l'idée de l'ancien Secrétaire d'État à la Défense des États-Unis, Donald Rumsfeld, de créer des alliances ad hoc<sup>56</sup> ne se concrétise et marque définitivement la dérive des continents. La nouvelle administration qui a pris ses quartiers début 2009 devra être extrêmement attentive à cela, bien que les Américains trouveront difficilement des alliés disposés à contribuer, militairement et civilement autant que le font les Européens. En outre, la recherche de partenaires flexibles au sein d'alliances ad hoc ne ferait que renforcer la tentation impériale des États-Unis qui se verraient débarrassés d'obstacles gênants en utilisant des « États-valets » ou des « vice-rois » différents à chaque plan d'attaque.

En Europe, l'instrumentalisation des différences transatlantiques au bénéfice de la construction européenne n'a pas de sens. En effet, les Européens ne peuvent former leur identité et leur avenir en opposition aux États-Unis. Il ne

---

54 COHEN-TANUGI, Laurent, *L'Europe et l'Amérique au seuil du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 214-215.

55 Pour reprendre l'expression de Robert Kagan : « Les États-Unis font à manger, les Européens font la vaisselle », œuvre déjà citée.

56 Coalition of the willing : accords temporaires entre nations dépendant des capacités militaires et des circonstances politiques. Source : EYAL, Jonathan, *Battle of the Atlantic*, Londres, The World Today, mars 2003, p. 6.

peut y avoir d'opposition entre deux modèles, nos coopérations vont bien plus loin que nos valeurs. Les peuples du vieux continent, en cessant de s'entretuer, ont donné une caractéristique intemporelle à la maxime « plus jamais la guerre », alors que les Américains, de leur côté, n'ont jamais oublié leurs facteurs de puissances et la puissance de leur armée. Il est vrai que l'on ne peut traiter tous les problèmes à partir de l'approche militaire mais la question de la défense continuera à hanter les Européens tant qu'ils n'auront pas pris une décision claire quant à leur avenir commun politique mais aussi stratégique. Les Américains se focalisent sur les « warrior states » et les Européens, eux, vers les « trading states<sup>57</sup> ». Une approche différente de l'ordre mondial de la part du couple transatlantique qui ne fait qu'amplifier une vision divergente d'un avenir commun. Henry Kissinger, s'interrogeant sur la nouvelle structure des relations transatlantiques, synthétise pertinemment : « nous avons eu trop tendance, de ce côté-ci de l'Atlantique, à assimiler coopération et adoption d'un ordre du jour américain. L'Amérique cherche trop systématiquement à faire adopter sa législation intérieure par ses proches alliés ; elle n'est pas suffisamment à l'écoute des besoins des pays contraints à se résigner à la perte de leur prééminence passée. La politique américaine doit absolument faire preuve de plus de sensibilité. De même que la politique européenne doit devenir moins doctrinaire<sup>58</sup> ».

Quoi qu'il en soit, la redéfinition et la relance de notre partenariat transatlantique passera par l'OTAN, ce qui impliquera que les Européens ne pourront faire fi indéfiniment des questions de défense et surtout d'une politique commune en la matière. Si, dans ce sens, les Américains peuvent provoquer, inconsciemment, un phénomène intégrationnel européen de défense, nous ne pourrions que leur en être gré. Dans cet environnement, nous sommes appelés à être des partenaires indispensables et peut-être même perpétuels.

### *Un agenda commun*

Les Américains vont devoir reconsidérer l'Union européenne comme un allié fondamental afin de poser des bases solides à un dialogue constructif. Les deux rives ont trop laissé traîner les incompréhensions. Une coordination renforcée permettrait de fonder un partenariat stratégique où les Européens pourraient jouer le rôle d'éclaireurs dans des aires où ils bénéficient d'un grand crédit afin de déminer une situation en lieu et place des États-Unis.

Bien que l'agenda de politique étrangère américain ait été modifié depuis le 11 septembre 2001, il doit inclure à nouveau l'Europe dans ses priorités. L'agenda commun États-Unis/Europe doit, lui aussi, être renouvelé. Il devra s'orienter dans plusieurs voies mais, tout d'abord, dans celles où les blessures sont encore à vif. En Irak, il est nécessaire d'appliquer certaines des solutions préconisées par le rapport

57 Vocabulaire utilisé par SMITH, Michael dans : *Between two worlds? The European union, the United States and World order*, Londres, International Politics, 2004, volume 41, n°1, p. 112.

58 KISSINGER, Henry, *La nouvelle puissance américaine*, Paris, Fayard, 2003, p. 88.

Baker-Hamilton<sup>59</sup> afin de stabiliser le pays et ses composantes tout en impliquant les États voisins. Ensuite, il faut revigorer le processus de paix au Proche-Orient afin d'édifier « deux États ». La passivité américaine et l'inexistence européenne dans ce dossier ainsi que le peu de soutien apporté aux parties respectives ces dernières années ont bloqué le processus. Il serait tout à fait concevable de proposer la création d'une organisation ou d'un forum de type OSCE<sup>60</sup> afin de régler le contrôle des armements et l'application de coopérations commerciales contractuelles<sup>61</sup>. À propos de l'Iran, l'application conjointe d'une diplomatie pourrait persuader Téhéran des implications économiques de leur attitude. Cette attention toute particulière au grand Moyen-Orient ne doit pas faire oublier aux Européens et aux Américains un continent comme l'Afrique, ou encore les relations avec la Russie et la Chine. Le Pakistan et l'Afghanistan, la non-prolifération et le désarmement seront également des dossiers cruciaux pour la coopération transatlantique dans les années à venir.

La nouvelle configuration des relations internationales du 21<sup>e</sup> siècle nous montre combien ce monde « uni-multipolaire » est en train de se réorganiser, de manière moins « bruyante » et remarquée. En effet, un ensemble de « clubs régionaux » ont vu le jour mais aussi la création de relations bi ou trilatérales privilégiées entre puissances, comme par exemple les accords et rencontres ponctuelles Chine-Inde-Russie. Du Mercosur jusqu'à l'organisation de Shanghai, les intégrations régionales se sont accélérées ces dernières décennies et le couple transatlantique devrait en faire de même au lieu de se complaire dans un discours de pseudo divorce. L'heure est donc à un nouveau partenariat transatlantique, qu'il soit stratégique ou économique, afin de renforcer ce bloc régional fondamental pour la gouvernance mondiale. Le seul problème réside dans le fait que les acteurs et fondateurs de ces « clubs régionaux » ont voulu créer une sorte de contrepoids à ce monde unipolaire de l'après Guerre froide. Dans le cas des Européens, leur « club » a pour membre l'hyperpuissance qui a été à l'origine de ce phénomène d'intégration régionale. Là réside toute la difficulté du bloc transatlantique à renouveler son partenariat car il repose sur l'acceptation de l'autonomie européenne et de la faiblesse relative américaine. C'est à partir de cette acceptation et de son acceptation que le couple pourra se renouveler et redevenir un couple, un bloc, des partenaires. Ceci transcende bien plus les discours de divorce puisqu'il doit placer un dessein concret d'intégration régionale forte au bloc transatlantique; un bloc moteur du monde. L'ultime sommet États-Unis/Union européenne qui s'est tenu à Prague, en avril 2009, en fut le plus bel exemple puisque les chefs d'États européens et le Président Obama ont fait part de leur volonté d'un partenariat transatlantique renforcé.

---

59 BAKER, James A. et Lee H. Hamilton, *The Iraq study group report*, New York, Vintage books, 2006, p. 142.

60 Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe: [www.osce.org](http://www.osce.org)

61 GORDON, Philip H. et Jeremy Shapiro, *Allies at War, America, Europe and The crisis over Iraq*, Washington, Brookings Institution, McGraw Hill, 2004, p. 215.

Pour conclure, avec l'arrivée du 44<sup>e</sup> Président américain, Barack Obama, une période nouvelle pourrait s'écrire. Les nations du monde et, en particulier, celles européennes, fondent beaucoup d'espoir pour les quatre années à venir ; une meilleure collaboration en matière de changement climatique avant le sommet de l'ONU à Copenhague, la lutte contre le terrorisme, un multilatéralisme renouvelé... Ce jeune démocrate afro-américain élu Président a réveillé le mythe du rêve américain et la Communauté internationale n'a peut-être jamais autant attendu l'élection d'un Président américain. Mais, plus forte est l'attente, plus grande sera la déception si les changements attendus ne sont pas au rendez-vous.

Force est de constater que le Président Obama aura, tout d'abord, fort à faire avec les problèmes de politique intérieure. La crise économique et financière en cours nécessite la présence d'un Président au chevet d'une économie américaine fébrile. Depuis l'été 2007, des millions d'Américains sont dans l'impossibilité de rembourser leurs prêts hypothécaires et autres crédits. La faillite de la Banque Bear Stearns en septembre 2008 et la crise de confiance qui touche depuis le système financier mondial ont démontré combien cette crise n'est plus uniquement américaine mais bien globale.

À côté de cette crise économique et financière, Barack Obama devra repenser notamment la politique américaine d'immigration, d'éducation mais aussi et surtout la politique de santé. L'agenda de l'administration Obama est donc bien rempli mais, sur la scène internationale, l'actuel Président a bien d'autres priorités que l'Europe, comme par exemple l'Iran, l'Afghanistan, le Proche-Orient... Néanmoins, pourra-t-il négliger les relations transatlantiques ? La Présidence Bush Jr. a démontré combien l'Amérique ne peut plus agir seule sur la scène internationale. Tout dépendra de ce que l'Europe aura à offrir, car Washington attend que les Européens agissent avec unité et soient un réel interlocuteur.

## CONCLUSION

L'histoire commune des États-Unis et de l'Europe s'est ouverte avec Christophe Colomb, s'est plus tard poursuivie avec les colons du *Mayflower*... Un ancrage historique aussi puissant que nos valeurs démocratiques communes issues des Lumières, comme l'individu, l'égalité, la liberté, le progrès et la raison. Ce riche héritage commun a toujours été divisé par un océan : l'océan Atlantique. En 1620, quelques dizaines d'anglais ont tenté de mettre cet océan entre eux et leurs persécuteurs et, aujourd'hui, c'est l'Atlantique qui s'étend et fait dériver nos continents ; une symbolique qui persiste de manière intergénérationnelle.

Les continents européen et américain sont en train de vivre leur propre mutation chacun de leur côté ; une mutation qui implique un éloignement dans nos visions respectives du monde. L'essoufflement de nos relations ne doit pourtant pas nous pousser à prendre rendez-vous avec le notaire transatlantique afin qu'il célèbre notre divorce. Nous n'en sommes pas encore là. Mais il ne faut pas

se voiler la face car nos divergences et notre différente vision du monde sont structurelles bien plus que conjoncturelles.

Les doctrines américaines qui se sont alternées au fil des décennies ont vu une phase de stabilisation depuis le milieu des années 80 et il apparaît qu'elle perdurera. Sans contredire Raymond Aron, le pendule s'est peut-être arrêté sur l'unilatéralisme interventionniste ; une nouvelle doctrine idéaliste pensée par Wilson mais enfilée avec « des bottes » par les quatre derniers Présidents. L'arrivée de Barack Obama sur Pennsylvania Avenue nous porte à croire qu'il y aura une amélioration dans le dialogue transatlantique, pas dans l'objectif final que les Américains se fixeront.

Face à cette Amérique, les Européens observent, se questionnent et tentent de se construire, de leur côté, un avenir commun à 27. C'est sur ce point qu'il s'agit d'être extrêmement attentif car toute évolution ou relance des relations transatlantiques ne peut reposer sur les « seules épaules » de Barack Obama ; les Européens doivent aussi participer et nourrir cette alliance. Tant que l'Union européenne n'aura pas décidé d'assumer ses responsabilités politiques internationales, qu'elles soient régionales ou mondiales, le dialogue ne pourra être relancé et, encore moins, rééquilibré. Il faut que l'Europe s'impose, dès maintenant, comme un interlocuteur politique et qu'elle prenne en charge une partie du « fardeau mondial ».

Les tensions transatlantiques existent bel et bien mais n'ombragent en rien la bonne tenue de nos échanges, quels qu'ils soient. Nous nous éloignons, nous divergeons peut-être mais toujours sur des axes parallèles. Le commerce mondial peut nous diviser mais nous demeurons des économies indissociables. La crise économique et financière qui fait trembler la planète, depuis l'été 2008, ne doit surtout pas provoquer un retour au protectionnisme ; ce repli sur soi, des deux côtés de l'Atlantique, ne ferait qu'aggraver la situation économique mondiale. Le système du marché libre entre nos économies reste une des conditions fondamentales qui permettra de sortir de cette crise. La défense et l'utilisation de la force sont des domaines qui fâchent mais les Européens tentent, depuis peu, de relancer le projet de défense commune et l'exemple de Galileo n'est pas anodin. Il ne fait aucun doute que notre avenir commun de défense, avec ou sans Europe de la défense, sera au sein de l'OTAN.

C'est ici que se pose la question des points communs qui nous restent afin de nous entendre de manière périodique. Nous évoquons la refondation d'un agenda commun afin de coordonner certains de nos objectifs, mais les priorités à Washington et à Bruxelles sont de plus en plus différentes et même divergentes. Force est de constater qu'un des seuls terrains d'entente, à très court terme, pourrait être le développement durable et l'environnement. En effet, la volonté de la nouvelle administration Obama d'ouvrir la voie vers une « économie verte », et moins d'émissions, se rapproche des critères du protocole de Kyoto qui n'a jamais été ratifié par les États-Unis.

Quant à nos sociétés respectives, elles aussi ont sérieusement évolué depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En face d'une société européenne plus mûre,

celle américaine est devenue davantage conservatrice. De nombreux signaux ont commencé à scintiller au milieu des années 60 sans que l'on y prête attention. À côté de cette évolution, des franges de ces sociétés ont nourri un ressenti qui est devenu structurel bien plus que conjoncturel. Alors, sommes-nous appelés à divorcer ? Avant de commettre l'irréparable pour la bonne gouvernance mondiale, prêtons attention à l'autre. Relancer le partenariat transatlantique voire le refonder n'est pas une sinécure mais cela passera par la compréhension mutuelle. Loin de nous toute approche naïve des relations internationales. Les Européens et les Américains ont cette obligation de compréhension s'ils veulent voir leur alliance perdurer ; il n'y a pas d'autre issue. Nous avons trop considéré l'autre comme connu alors que nous, Européens, n'avons pas vu le vent de conservatisme arriver sur les États-Unis avant le 11 septembre 2001.

L'Amérique unilatérale devra également accepter une réelle partition des tâches sur la scène internationale sans laisser la vaisselle à l'Europe, chacun ayant sa « sphère d'influence ». En d'autres termes, une doctrine Monroe ravivée au goût du jour. Les Européens, citoyens et décideurs, doivent être conscients que ce n'est pas une Amérique toute entière dans sa manière d'être et de décider qui tire sa révérence avec la fin de l'ère Bush Jr. et l'avènement d'Obama. En effet, sur beaucoup de dossiers internationaux, Démocrates et Républicains se rapprochent. Indubitablement, l'arrivée de Barack Obama est une grande porte ouverte à un dialogue renouvelé et plus structuré mais ce dialogue impliquera toujours les demandes américaines quant à plus d'engagements de soldats sur des champs de bataille et des négociations âpres dans le cadre du commerce mondial.

Le monde est en train de se réorganiser rapidement dans une voie multipolaire et les errances transatlantiques laissent la place à de nouveaux acteurs qui ne partagent pas nécessairement nos valeurs. La Chine, l'Inde mais aussi la Russie ne manquent aucune occasion pour le rappeler à la planète entière. C'est face à ce dilemme que nous devons comprendre l'urgence d'une relance du partenariat. Le monde a besoin du meilleur de l'Amérique et du meilleur de l'Europe ; il existe déjà au sein de cette relation transatlantique une « Euramérique » économique, financière ou contre le terrorisme qui fonctionne. Comme le disait Hervé de Carmoy, vice-Président de la Commission trilatérale : il faut donc que les décideurs, à Bruxelles et à Washington, « inventent une méthode pour arrimer l'une à l'autre ces deux plaques tectoniques en flottaion divergente<sup>62</sup> ». À ce propos, Antoine de Saint-Exupéry avait une magnifique manière de s'exprimer en disant : « Nous nous sommes regardés pendant trop longtemps dans les yeux, maintenant, nous devons regarder ensemble dans la même direction. »

---

62 DE CARMOY, Hervé, *L'Euramérique*, Paris, PUF, 2007, p. 166.



## BIBLIOGRAPHIE

- DESBORDES, Étienne, *The impact of the Iraqi crisis on the Transatlantic link. A summary of views on the US-EU and US-NATO relationship*, Londres, European security, volume 12, numéro 1, printemps 2003.
- VERHOFSTADT, Guy, « La crise financière et le new age des empires », Strasbourg, Notre Europe – Essai, 2008.
- COHEN-TANUGI, Laurent, *L'Europe et l'Amérique au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- MARCHAND-TONEL, Maurice, « Une indissociable interpénétration commerciale », (in) *Les relations transatlantiques de la tourmente à l'apaisement?*, Paris, Iris-Puf, 2003.
- KISSINGER, Henry, *La nouvelle puissance américaine*, Paris, Fayard, 2003.
- HAINÉ, Jean-Yves, « OTAN : l'Alliance superflue? », *Esprit*, août-septembre 2003, p. 5-21.
- APPLEBAUM, Anne, *In search of pro-Americanism, why America is more loved than you think*, New York, Foreign Policy, juillet-août 2005, 2005, p. 32-40.
- REVEL, Jean-François, *L'obsession anti-américaine*, Paris, Pocket Plon, 2002.
- GUÉTIN, Nicole, « Le messianisme américain », *Esprit*, mai 2003.
- BERMAN, Russel A., *L'anti-americanismo in Europa, un problema culturale*, Rubbettino, Soveria Mannelli, 2007.
- GARTON ASHN, Timothy, « L'anti-européanisme en Amérique », *Commentaire*, n°101, printemps 2003, p. 17-24.
- KAGAN, Robert, *La puissance et la faiblesse, les États-Unis et l'Europe dans le nouvel ordre mondial*, Paris, Plon, 2003.
- LEVY Bernard-Henri, *American vertigo*, Paris, Grasset, 2006.
- BACHARAN, Nicole, *Faut-il avoir peur de l'Amérique*, Paris, Seuil, 2005.
- LHERM, Adrien, *La culture américaine*, Paris, Le cavalier bleu éditions, 2002.
- RICHET, Isabelle, « La religion influence-t-elle la politique étrangère aux États-Unis? », *Revue Géopolitique*, octobre-décembre 2003, n° 84, pp. 46-62.

- DE TOCQUEVILLE, Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Paris, tome I, Gallimard Folio Histoire, 2003.
- CHOPIN, Thierry, *L'Amérique et l'Europe, la dérive des continents ?*, Paris, Grasset, 2006.
- BRZEZINSKI, Zbigniew, *Le vrai choix, l'Amérique et le reste du monde*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- ACKERMANN, Alice, *The changing Transatlantic relationship: a socio-cultural approach*, Londres, International Politics, volume 40, numéro 1, mars 2003.
- LEONARD, Mark, *Pourquoi l'Europe dominera le XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 2005.
- GNESOTTO, Nicole, « Europe et États-Unis, visions du monde, visions de l'autre », *Commentaire*, n°105, printemps 2004, pp. 17-27.
- PARSI, Vittorio Emanuele, *L'alleanza inevitabile, Europa e Stati Uniti oltre l'Iraq*, Milan, Università Bocconi Editore, 2006.
- ADLER, Alexandre, *L'odyssée américaine*, Paris, Hachette littératures, 2004.
- MANDELBAUM, Michael, *The case for Goliath, how America acts as the world's government in the 21st century*, New York, Public affairs, 2005.
- TODD, Emmanuel, *Après l'empire, essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Gallimard Folio actuel, 2005.
- HEISBOURG, François, *L'épaisseur du monde*, Paris, Stock, 2007.
- KENNEDY, Paul, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1991.
- SANCTON, Thomas, « Europe/États-Unis: des trajectoires historiques et des valeurs divergentes » (in) *Quelles valeurs pour l'Union européenne*, Paris, Iris Puf, 2004, pp. 27-31.
- JOFFE, Josef, *Hyperpuissance*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- AUTRET, Florence, *L'Amérique à Bruxelles*, Paris, Seuil, 2007.
- NYE, Joseph S. Jr., *The US and Europe: continental drift?*, International Affairs, n° 6, 2000, pp. 51-59.
- EYAL, Jonathan, *Battle of the Atlantic*, Londres, The World Today, mars 2003, pp. 6-8.
- SMITH, Michael, *Between two worlds? The European union, the United States and World order*, Londres, International Politics, 2004, volume 41, n°1, pp. 95-117.
- BAKER, James A. et Lee H. Hamilton, *The Iraq study group report*, New York, Vintage books, 2006.

GORDON, Philip H. et Jeremy Shapiro, *Allies at War, America, Europe and The crisis over Iraq*, Washington, Brookings Institution, McGraw Hill, 2004.

DE CARMOY, Hervé, *L'Euramérique*, Paris, PUF, 2007.



## DÉJÀ PARU DANS CETTE COLLECTION :

**“FOREIGN POLICY IS NOT WHAT I CAME HERE TO DO”**

**Dissecting Clinton’s Foreign Policy-Making: A First Cut**

Charles-Philippe David — Novembre 2004 — *Occasional paper 1*

**FOREIGN POLICY-MAKING IN THE CLINTON ADMINISTRATION:**

**Reassessing Bosnia and the “Turning Point” of 1995**

Sébastien Barthe & Charles-Philippe David — Novembre 2004

— *Occasional paper 2*

**A COLD WAR-LIKE CONSENSUS? TOWARD A THEORETICAL  
EXPLANATION OF U.S. CONGRESSIONAL**

**Executive Relations Concerning National Security Policy After 9/11**

Frédéric Gagnon — Novembre 2004 — *Occasional paper 3*

**(RE)WRITING THE “NATIONAL SECURITY STATE”**

**How and Why Realists (Re)Built the(ir) Cold War**

David Grondin — Novembre 2004 — *Occasional paper 4*

**ARE WE HEADED FOR A “CYBER-9/11?”**

**The American Failure in Cyberstrategy**

Benoît Gagnon — Novembre 2004 — *Occasional paper 5*

**ABUSING HISTORY**

**A Critical Analysis of Mainstream International Relations Theory Misconduct**

Anne-Marie D’Aoust — Novembre 2004 — *Occasional paper 6*

**LE REMODELAGE DU MOYEN-ORIENT**

**De l’Irak à la Syrie**

Sami Aoun — Mai 2005 — Étude Raoul-Dandurand 7

**UNIPOLARITÉ ET EXCEPTIONNALISME**

**Comment l’unilatéralisme de la politique étrangère américaine  
s’inscrit dans la durée**

Julien Turreille — Mai 2005 — Étude Raoul-Dandurand 8

**L’IDÉOLOGIE NÉO-CONSERVATRICE**

**et la politique étrangère américaine sous George W. Bush**

Jean-Frédéric Légaré-Tremblay — Mai 2005 — Étude Raoul-Dandurand 9

**LA RESPONSABILITÉ DE PROTÉGER**

**Un nouveau paradigme ou une boîte à outils**

Éric Marclay — Octobre 2005 — Étude Raoul-Dandurand 10

**LE MOYEN-ORIENT SOUS OCCUPATION :**

**De la résistance nationale à la récupération politique du jihad**

Graciela L. Marclay — Mars 2006 — Étude Raoul-Dandurand 11

**L'ONU ET LE RECOURS À LA FORCE**

**ou le mariage de la carpe et du lapin**

Thierry Tardy — Octobre 2006 — Étude Raoul-Dandurand 12

**LA VIOLENCE IRAKIENNE APRÈS LA FIN DES OPÉRATIONS CONVENTIONNELLES DE 2003**

**Buts, fonctionnement et perspectives de l'insurrection en Irak**

Nicolas Martin-Lalande — Février 2007 — Étude Raoul-Dandurand 13

**LA REDÉFINITION DE LA RELATION STRATÉGIQUE ÉTATS-UNIS/INDE**

Barthélémy Courmont — Septembre 2007 — Étude Raoul-Dandurand 14

**GEOPOLITICS IN A POST-COLD WAR CONTEXT: FROM GEO-STRATEGIC  
TO GEO-ECONOMIC CONSIDERATIONS?**

Jean-François Gagné — Octobre 2007 — *Occasional paper 15*

**AU NORD DE L'HÉGÉMON**

**L'impact des élections américaines de 2008 sur le Québec**

Frédéric Gagnon et Karine Prémont — Septembre 2008 — Note de recherche

**LE NUCLÉAIRE CIVIL DANS LES STRATÉGIES DE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE  
AU MAGHREB ET AU PROCHE-ORIENT**

Brahim Saidy — Avril 2009 — Étude Raoul-Dandurand 16

**BLOCAGES À LA FRONTIÈRE ?**

**Le Québec face aux impératifs sécuritaires américains**

Joël Plouffe et Julien Tourreille — Mai 2009 — Note de recherche

**EXORCISTES AMÉRICAINS**

**La *Heritage foundation*, la guerre culturelle et la sauvegarde des valeurs  
familiales traditionnelles.**

Frédéric Gagnon et Catherine Goulet-Cloutier — Juin 2009 — Étude Raoul-Dandurand 17

Les *Études Raoul-Dandurand* sont disponibles sur demande ou en ligne sur le site  
Internet de la Chaire: [www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)

